DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 1

Défense de la langue française

N° 255
janvier - février - mars 2015

Du président

2 La musique en mots.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

4 Définir la francophonie.
Michel Woronoff
8 La Kabylie...
Achour Boufetta
9 La francophonie en Océanie ?
Daniel Miroux
12 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

15 Se comprendre.
Véronique Likforman

Le français en France

Vocabulaire

18 L'Académie gardienne de la langue.
19 Mots en péril.
Gilles Fau
20 Acceptions et mots nouveaux.
21 Mondialisation.
Bernie de Tours
22 De dictionaires en dictionnaires.
Jean Pruvost
24 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
26 Ébaubi - Ébaudi.
Jean Fenech
27 Découvrez le « Veme ».
Jacques Groleau
28 Terminologie médicale.
Jean-Michel Lueza
29 Mots... de Touraine.
Sylvère Chevereau
30 Maman les p'tits bateaux *(suite 2)*.
Joseph de Miribel

Style et grammaire

32 Après que...
Jacques Dargaud
34 L'éternel féminin.
Anne-Marie Lathière
38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
39 Le saviez-vous ?
Jacques Pépin
Jean-Pierre Colignon

Humeur / humour

43 L'aire du taon.
Jean Brua
44 Histoire de genres.
Bernard Leconte
44 *Veni, vidi,* Moscovici !
Marc Favre d'Échallens
46 À voix haute.
Michel-Angelbert Legendre
47 Les liaisons dangereuses.
Maurice Véret

Comprendre et agir

49 À nous d'agir.
Marceau Déchamps
50 Les pourvoyeurs de mots.
Marcienne Martin
53 Une persévérance qui paye.
Didier Pautard
54 Le français bafoué.
Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy
56 Captcha.
Elisabeth de Lesparda
57 Mots croisés de Melchior.
58 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
59 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Le français pour

60 Frédéric Pommier.

Nouvelles publications

62 *Monika Romani*
Nicole Vallée
Jacques Dhaussy

I à XIV
Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : **01 42 65 08 87**
Courriel : **dlf.contact@orange.fr**
Site : **www.langue-francaise.org**

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2015-1

Dépôt légal n° 8
CPPAP n° 0318 G 83143

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 2

La musique en mots

Notre président est écrivain et musicien. La combinaison de ces deux talents nous offre de beaux textes. En voici un exemple*.

On a tout dit sur la musique, et le contraire : mais tout se résume à un seul fait, que personne n'a jamais contesté.
En écoutant cet air que vous aimez, et plus encore si vous le savez par cœur, votre plaisir vous vient, sans que vous en ayez clairement conscience, de ce que vous modelez sur lui, à mesure qu'il se déroule, le décours de votre temps intérieur : car rien n'échappe au temps, et la musique n'est rien d'autre que l'art de donner une forme sonore au temps qui passe. Votre pensée n'est jamais qu'une certaine forme donnée au temps qui coule en vous. Qu'une voix soit en train de filer « ch'io mi scordi di te », *et la musique, pendant ces six minutes, dérobe votre temps. Elle vous le confisque. Ce n'est plus vous qui pensez : c'est Mozart, c'est la chanteuse. Votre temps intérieur, le temps de votre conscience prend, seconde après seconde, pendant six minutes, la forme du chant. Votre rythme n'est plus le vôtre, mais le sien. Vous respirez à mesure que vous construisez en vous-même une fluctuation qui est le reflet, le miroir de la musique.*

Philippe Beaussant
de l'Académie française

* Extrait de *La Malscène* (Fayard, 2005, 180 p., 13 €), pages 92 et 93.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 3

Le français dans le monde

Définir la francophonie

C'est à Michel Woronoff, président honoraire de l'université de Franche-Comté, qu'est revenu l'honneur de décerner le doctorat honoris causa à SEM Abdou Diouf, alors secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le discours qu'il a prononcé lors de la cérémonie (voir *DLF*, nº 253) est intégralement reproduit sur le site de DLF à la rubrique « Site des délégations ». En voici un extrait.

Comme vous le rappeliez dans votre discours lors de la *Rencontre des secrétaires généraux des Trois Espaces linguistiques*, les frontières de la Francophonie conçue comme ensemble géographique ont bien évolué. En 1986, il s'agissait d'un groupe de pays ayant « *l'usage commun de la langue française* », mais, l'attraction de la formule y contraignant, la Francophonie a été confrontée à la demande d'adhésion de nombre de pays dont le français n'était ni langue officielle ni langue d'usage majoritaire. Est apparue alors, en 1993, lors du Sommet de l'île Maurice, la notion d'avoir « *le français en partage* ». Cette définition permet à la langue française de cohabiter avec les langues maternelles de nombreux pays, comme langue seconde, langue véhiculaire, langue étrangère. Or les 77 pays relevant à ce titre de l'Organisation internationale de la Francophonie représentent un tiers des pays siégeant à l'ONU et, actuellement, 890 millions d'habitants. Cela a imposé une véritable réflexion sur la notion de *francophonie*, non plus seulement comme ensemble géographique d'États, mais comme notion à redécouvrir.

Or il est plus facile de définir ce qu'elle n'est pas que de la cerner avec précision. La Francophonie – le terme a été créé par le géographe français Onésime Reclus – n'est ni un espace juridique, ni un espace culturel ou religieux. Au contraire, les pays qu'elle réunit sont de cultures, de religions, d'espaces géographiques très divers. Au

sein même d'États de langues officielles différentes, elle peut ne concerner qu'un petit nombre de locuteurs. Donc, qu'est-ce qui peut pousser ces pays à devenir acteurs de la Francophonie, en particulier au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie ?

La Francophonie s'est d'abord posée comme rivale de la globalisation de l'anglais. L'impérialisme anglo-saxon y a été pour beaucoup. On me permettra de rappeler un souvenir personnel qui a peut-être déterminé mon engagement en faveur de la francophonie : lord Mountbatten, venant inaugurer à Dakar un centre d'apprentissage de la langue anglaise du British Council, nous expliqua que les Afriques anglophone et francophone étaient comme deux villages séparés par un fleuve et qu'il fallait donc construire un pont en y mettant de la bonne volonté des deux côtés. « *Nous allons*, nous déclara-t-il sans sourciller, *faire un effort chacun de notre côté* [...]. *Vous, vous allez apprendre l'anglais et nous... nous vous aiderons à l'apprendre.* » Je ne suis pas encore sûr que c'était de l'humour ! Il n'est pas indifférent que l'initiative qui a conduit à la création de l'Agence universitaire de la Francophonie soit d'abord partie du Québec, en réaction au « tout anglais » universitaire.

Mais très vite, cette orientation est apparue comme stérile. Il vaut mieux « s'engager pour » que « lutter contre ». Comment le français peut-il maintenir son rang dans le monde ? Tout d'abord en abandonnant tout désir d'hégémonie. Le temps n'est plus où Frédéric de Prusse parlait français à la cour de Berlin et allemand à ses chevaux ; où la noblesse russe ne s'entretenait qu'en français : le *Guerre et Paix* de Tolstoï comporte une majorité de dialogues en français ! Le français n'est plus une langue impériale, mais langue de démocratie et d'échanges entre des cultures d'égale dignité.

En effet, le français d'Abidjan, celui de Montréal, celui de Beyrouth ou d'Haïti apportent des mots nouveaux, des expressions neuves qui enrichissent notions et vocabulaire. Des concepts originaux apparaissent, des situations différentes pour lesquelles il faut découvrir d'autres mots. Il faut admettre que le français de la francophonie est devenu multiple et divers. Du même coup, la francophonie s'ouvre à de nombreuses cultures qui viennent déposer leurs trésors au sein de la langue

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 6

française, apportant leur écot à ce grand Banquet de l'Universel que le président Senghor appelait de ses vœux. On ne compte plus les écrivains qui, venus d'autres univers linguistiques, arabes ou chinois, d'Amin Maalouf à François Cheng, ont choisi de s'exprimer en français. Ce faisant, ils transmettent une autre sensibilité, une autre vision du monde et de l'avenir de l'homme, qui nourrissent la culture francophone.

Il faut dire que cette situation n'est pas inédite ! Notre langue, héritière du latin vulgaire parlé par les soldats et les marchands romains, a d'abord été une langue argotique et métissée où se mêlaient le gaulois et le latin, où la tête se disait *testa*, « le pot », et le cheval *caballus*, « le canasson ». Elle s'est nourrie ensuite des apports germaniques qui nous ont apporté la guerre *Wehr,* des emprunts à l'arabe comme *amiral*. Au rythme des invasions et des rencontres, elle a absorbé de l'italien et de l'espagnol. Et ne parlons pas des mots anglais, souvent utilisés à contresens. C'est dire que le français s'est constitué de couches multiples, constamment renouvelées, mais toujours structurées selon une syntaxe qui n'a guère évolué depuis Vaugelas. C'est cette architecture de la langue qui permet d'énoncer avec clarté ce que l'on pense, sans laisser d'espace pour le doute et la contestation. Churchill disait que lorsqu'il voulait bâtir un traité diplomatique inattaquable, il le faisait rédiger en français, mais en anglais lorsqu'il se réservait la possibilité de le contester. La langue française est en effet une langue analytique, limpide, qui ne peut que se perdre en s'efforçant de copier une langue germanique synthétique comme l'anglais. Son discours s'articule selon une structuration syntaxique fortement marquée par des charnières héritées du latin. Elle est profondément logique.

Mais la Francophonie n'est pas seulement affaire de langue. C'est aussi un ensemble qui réunit, sur le plan culturel, sur le plan économique et sur le plan politique, des pays qui ont décidé qu'ils possédaient un trésor de valeurs en commun. Pour les uns ce sera la Révolution française de 1789, pour d'autres le Code civil napoléonien, pour d'autres encore la littérature et le toujours jeune Victor Hugo.

Chacun possède sa propre conception de la francophonie mais s'accorde sur les valeurs de liberté, de tolérance, d'ouverture, de respect de la personne humaine, sans toujours bien les respecter ! Mais tous ces pays attendent que nous soyons dignes de l'image qu'ils se font de la francophonie.

L'Organisation internationale de la Francophonie a su œuvrer sur le plan international pour faire entendre une voix différente et défendre le projet politique du pluralisme culturel. « *Tous les pays n'ont pas de pétrole, mais chaque société a une culture* », rappelez-vous. En effet, toute culture est la réponse que les hommes apportent à leur environnement. Le prix Kadima qui récompense les efforts faits en vue de la promotion des langues créoles et africaines, le Prix Ibn Khaldoum-Senghor visant à encourager les traductions d'arabe en français et de français en arabe en portent témoignage.

Michel Woronoff

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou Mme *(en capitales)* .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou Mme *(en capitales)* .....

Adresse : .....

.....

.....

M. ou Mme *(en capitales)* .....

Adresse : .....

.....

.....

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 8

La Kabylie...
a soif de langue française !

La Kabylie, une région d'Algérie, est foncièrement francophone. Elle est fortement attachée à la langue française si bien qu'elle est parlée partout et qu'elle est notre outil de travail, mais un outil auquel manque la perfection !

En effet, comme le nombre d'heures accordées à l'enseignement du français à l'école est insuffisant, la fermeture de l'Institut français de Tizi-Ouzou a nui davantage à son apprentissage et accru le malaise linguistique.

Sur les six Instituts français implantés en Algérie, seul celui de Tizi-Ouzou est fermé, et ce depuis... 1994 ! Sa réouverture permettrait aux plus de 60 000 étudiants, que compte l'université Mouloud-Mammeri de cette grande ville, d'améliorer leur niveau de français, d'autant plus qu'ils poursuivent leurs études en français.

Il est attendu de toutes celles et de tous ceux qui portent cette langue dans le cœur, de toutes celles et de tous ceux qui croient au savoir, qui est une priorité, il est donc attendu d'elles et d'eux un geste : celui de dire que l'Institut français de Tizi-Ouzou doit rouvrir ses portes.

Il y va de l'intérêt du savoir, de l'ouverture et de la lumière. La Kabylie a besoin du français, cette langue qu'elle a en partage et à laquelle elle est attachée.

Serait-ce trop demander que dire : « J'aime la langue française, je veux l'apprendre, la maîtriser pour acquérir le savoir » ?

Achour Boufetta*

* Le signataire, correspondant de la délégation d'Algérie, a lancé sur l'internet une pétition. Pour la signer, demander sur un moteur de recherche : « Aux amoureux de la langue française : Que l'Institut français de Tizi-Ouzou soit rouvert ! »

La francophonie en Océanie ? *(suite et fin)*

Le gouvernement calédonien organise depuis 2008 un Forum francophone du Pacifique. La 7e édition s'est déroulée au mois de novembre 2014. C'est un point de rencontres et d'échanges entre les Alliances françaises de la région (Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Papouasie et Indonésie) ainsi qu'avec des artistes océaniens.

Plusieurs associations et institutions calédoniennes défendent la langue française et la Francophonie dans cette partie du monde.

Le Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), créé en 1980, est un établissement public calédonien, dont la vocation est d'organiser des stages pour les professeurs de français de la zone Pacifique ainsi que pour des étudiants étrangers francisants. Il permet aussi d'enseigner le français aux personnes non francophones venant s'installer en Nouvelle-Calédonie.

L'Institut de la Francophonie dans le Pacifique (IFRAP), créé en 2004, a pour vocation le resserrement des liens avec les francophones de l'Océanie, en particulier ceux d'Australie, de Nouvelle-Zélande ou du Vanuatu. Chaque année, un effort est porté sur un pays par l'organisation d'une Semaine de la Francophonie. En 2006, c'était au Vanuatu. En 2007, ce fut au tour de la Gold Coast australienne. En 2008, le Vanuatu a été à nouveau à l'honneur, et en 2009 s'est déroulée une grande Semaine de la langue française en Nouvelle-Zélande.

L'Alliance Champlain, association créée en 1985 à la suite du passage à Nouméa d'un universitaire québécois, a pour objectifs la défense du français en Nouvelle-Calédonie ainsi que des langues locales (depuis 1998) et la connaissance des pays francophones, dont le Québec (d'où

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 10

sa dénomination), avec lequel elle entretient des liens étroits et privilégiés. Concernant la défense du français, elle travaille de concert avec l'association locale de consommateurs (UFC Que Choisir) pour que l'usage de la langue française soit respecté. Une réglementation existe depuis 1983 pour les produits alimentaires (une action de l'Alliance Champlain) et depuis janvier 2005 pour les autres produits (une action conjuguée de l'Alliance Champlain et de l'UFC Que Choisir). Tous les produits doivent avoir une étiquette en langue française signalant l'origine du produit, son nom, le mode d'emploi et les ingrédients ou constituants.

L'Alliance Champlain organise annuellement plusieurs concours (dont les célèbres Mots d'Or), des conférences, des journées festives, des collectes d'ouvrages pour les écoles du Vanuatu, remet à la principale bibliothèque locale, la bibliothèque Bernheim, chaque année depuis douze ans, une cinquantaine de livres québécois et a édité plusieurs ouvrages tant sur la langue française que sur une langue des îles, le iaai. Elle publie un bulletin trimestriel et a créé son propre site sur la toile.
Cette association, constituée de bénévoles, fait partie intégrante du paysage calédonien en épousant sa diversité culturelle et linguistique.

La Nouvelle-Calédonie rayonne de plus en plus dans son environnement géographique. Longtemps repliée sur elle-même, l'ouverture sur l'extérieur voulue par Paris s'est accentuée au fil des années. Elle apporte un soutien et une aide accrus au Vanuatu voisin dans la formation de ses cadres, jusque-là quasi exclusivement anglophones, et par des investissements, dans le pays lui-même, dans le secteur agro-alimentaire en particulier. Ses relations commerciales avec les Fidji sont en augmentation croissante, tout comme avec l'Australie, dans le cadre de la réalisation de deux usines métallurgiques, et avec la Nouvelle-Zélande, pour l'importation de produits agricoles. La bonne santé de l'économie calédonienne permet, il est vrai, de nombreuses actions extérieures.

La langue française est l'une des deux langues, avec l'anglais, du Comité des Jeux du Pacifique qui ont eu lieu à Nouméa en 2011 et

ont regroupé l'ensemble du Pacifique sud. Siège de la Communauté du Pacifique (CPS) dont les deux langues de travail sont le français et l'anglais, Nouméa fait figure de ville moderne, à la fois très française et très océanienne. Les Anglo-Saxons la surnomment « le Paris du Pacifique ».

Depuis 1998, un bouquet numérique (Canal Sat) couvre tout l'archipel calédonien. En 2013, près de 50 chaînes télé et radio confondues, toutes francophones, ont été reçues. Canal Sat arrose, en fait, tout le Pacifique ouest (de la côte occidentale de l'Australie jusqu'aux îles Fidji, en passant par le Vanuatu et, bien sûr, Wallis-et-Futuna).
L'inauguration, en 2008, d'un câble sous-marin en fibre optique reliant Nouméa à Sydney contribue à l'accroissement de la visibilité de la Nouvelle-Calédonie par le monde extérieur.

Société francophone mais minoritaire dans son environnement géographique, la Nouvelle-Calédonie a de beaux atouts pour que son influence irrigue une partie du Pacifique sud, bien au-delà de son importance démographique.

L'auteure Gabrielle Roy, parlant des minorités francophones du Canada, disait qu'elles ont ceci de tragique : elles doivent être supérieures ou disparaître. La Nouvelle-Calédonie, petit archipel francophone dans un océan anglophone et qui est en train de se forger un destin commun, est sur la bonne voie pour exceller.

Daniel Miroux

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 12

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — *et d'ailleurs*

—

À l'issue du XVe Sommet de la Francophonie, le Costa Rica, le Kosovo et le Mexique ont été admis comme membres observateurs de l'OIF*. L'organisation compte désormais 80 États et gouvernements (57 membres et 23 observateurs).
Élue, lors de ce Sommet, secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean a pris ses fonctions le 5 janvier à Paris. Elle a rencontré depuis les responsables des opérateurs de la Francophonie : TV5 monde, l'université Senghor d'Alexandrie, l'AIMF* et l'AUF*, et ceux de l'APF*.

—

Russie

Grâce au soutien de la Société Total E&P Russie, l'AEFR* a ouvert trois centres culturels français : à Narian-Mar et Oussinsk (en 2002) et à Krasnosselkoup (en 2014).

—

France - Louisiane Franco-Américanie a fait don de sa bibliothèque à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne.

—

Consultable sur l'internet, le catalogue SUDOC* des bibliothèques et centres de documentation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques décrivant livres, thèses, revues, etc. et les lieux où les trouver.

—

Le Prix mondial 2014 de la Fondation Simone et Cino del Duca (200 000 €) a été décerné à l'écrivain franco-russe Andreï Makine, dont « *l'œuvre romanesque polyphonique fait entendre en langue française l'imaginaire d'une enfance russe et le désir cosmopolite d'une Europe des lettres et de la culture.* »

—

Roumanie

Une nouvelle librairie française, Kyralina, a vu le jour à Bucarest, grâce à une jeune Parisienne, Sidonie Mézaize, et remporte un vif succès. C'est le fruit d'un projet mûri depuis deux ans et soutenu grâce à la bourse de 30 000 euros de la Fondation Lagardère.

—

Bosnie

Le centre culturel français de Tuzla a fermé ses portes, le 31 décembre 2014, alors qu'il devait fêter ses dix ans.
(Agora francophone, Infolettre, février 2015.)

—

Pour des raisons budgétaires, France Télévisions cesse de fournir images et reportages à France 24, TV5, France Ô (i.e. : France d'outre-mer) ainsi qu'à une soixantaine de chaînes en Afrique et au Proche-Orient.

—

Pour la Semaine de la langue française (du 14 au 22 mars) et la Journée internationale de la Francophonie (20 mars), de nombreuses manifestations sont organisées dans le monde entier. Citons :
- **La soirée festive (19 mars) de l'Alliance Champlain, qui fête ses 30 ans à cette occasion (voir p. 9) ;**
- ***La 19e Francofête au Québec.***
- ***Le Réseau de jeunes francophones du Togo (REJEF-Togo) qui adressera à la secrétaire générale de l'OIF***

un livret dans lequel seront rassemblées attentes et aspirations de jeunes francophones du monde et les solutions qu'ils envisagent.

• **La 27e Journée du français des affaires et des Mots d'or de la Francophonie, organisée à Paris par l'APFA*. Thème : « Langue française et jeunes pousses francophones ».**

• *Le Festival de la francophonie organisé, du 6 au 31 mars par l'Alliance française de Chicago.*

—

Belgique

« Étincelles », tel est le thème du concours 2015 de la Maison de la Francité. Il est ouvert jusqu'au 22 avril à toute personne âgée d'au moins douze ans et résidant en Belgique.

—

Québec

« Organisme d'expression française au service de la francophonie et de la jeunesse », *le Richelieu international organise son prochain congrès, du 15 au 17 mai, à Drummondville.*

—

Rendez-vous des artistes, des écrivains et des cinéastes d'expression française, le 40e festival Musiques Métisses se tiendra à Angoulême du 22 au 24 mai. Le 4e Prix Musiques des régions francophones y sera décerné en partenariat avec l'AIRF*.

—

Colloques internationaux

• *Maroc*

12e Colloque francophone de robotique pédagogique, Rabat, le 21 et le 22 mai.

• **France**

- Premier colloque francophone sur les Pratiques en thérapie comportementale et cognitive : Lyon, du 28 au 30 mai.

- À l'université de Lorraine, à Metz, les 11 et 12 juin : « Apprentissage du langage oral à l'école maternelle. Regards croisés sur un corpus homogène. »

- Le colloque annuel de l'AFLS* se tiendra à l'université de Caen, du 17 au 19 juin. Thème : « La linguistique du français vernaculaire : analyses synchroniques, perspectives diachroniques et applications didactiques. »

- « Mutations du projet. Milieux et cultures numériques » : Paris, Cnam, 28 et 29 mai.

—

Salons du livre

• ***Canada***

Salon du livre de Québec 2015 : du 7 au 12 avril.

Salon du livre de l'Île-du-Prince-Édouard (Acadie) : du 3 au 7 juin.

• *Suisse*

29e Salon du livre et de la presse de Genève : du 29 avril au 3 mai. La Russie en sera l'hôte d'honneur et le Jura, « la région d'honneur ».

• **France**

XVIe Salon du livre de Montmorillon (Vienne) : 21 et 22 juin. Daniel Picouly en sera l'invité d'honneur.

• *Autriche*

L'association Europe francophile et l'Institut français organisent, les 7 et 8 juin, à Vienne, le 7e Salon du livre francophone.

Françoise Merle

* AEFR
Association des enseignants de français en Russie
* AFLS
Association for French Language Studies (Association d'études en langue française)
* AIMF
Association internationale des maires francophones
* AIRF
Association internationale des régions francophones
* APF
Assemblée parlementaire de la Francophonie
* APFA
Actions pour promouvoir le français des affaires
* AUF
Agence universitaire de la Francophonie
* OIF
Organisation internationale de la Francophonie
* Sudoc
Système universitaire de documentation

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 14

Les langues de l'Europe

Se comprendre

Les langues, la langue de l'Europe, c'est la traduction, oui, bien sûr... mais pas seulement.

Si les langues de l'Europe, la langue de l'Europe, ce n'était pas tant la traduction que l'intercompréhension – qui permet de s'exprimer dans sa propre langue et de comprendre celle des autres.

On en parle beaucoup, mais beaucoup n'en ont jamais entendu parler[1]. En Suisse, des actions ont été menées pour faire connaître l'intercompréhension ; à Bruxelles ou en France, nous avons eu des ateliers d'initiation, on lit parfois un article dans la presse, des organismes s'en occupent activement depuis des décennies ; le projet européen MIRIADI est lancé depuis 2012 avec le soutien de la Commission européenne, et puis... ? Et puis, dans l'ensemble, l'intercompréhension reste une affaire de spécialistes, de linguistes, de chercheurs, au mieux de passionnés de langues, et demeure inconnue des autres.

De nombreux sites mettent des outils à la disposition du public[2], mais on avance avec lenteur. Pourtant, c'est plus facile qu'il y paraît au premier abord. Certes, parler à peu près correctement une ou deux langues en plus de la langue maternelle aide considérablement, mais ce n'est pas indispensable pour débuter. Une analyse montre même que « *ce qui est à première vue surprenant* [...] *est que la compréhension de texte en langue inconnue semble largement indépendante du répertoire plurilingue individuel*[3] ».

1. *DLF* a publié, en 2006, un article intitulé « L'intercompréhension des langues » (nº 219, p. 15, et sur www.langue-francaise.org, onglet « DLF »).
2. Entre autres, Galatea, EuRom4, EuroComRom, Comprendre les langues romanes, www.eu-intercomprehension.eu/activities.html…
3. « Approche empirique de l'intercompréhension : répertoires, processus et résultats », de Raphael Berthele et Amelia Lambelet dans *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 16

Que manque-t-il à l'intercompréhension pour devenir, sinon tout de suite la langue de l'Europe, du moins un outil précieux pour aider à sa construction ? Peut-être un peu plus de publicité, une volonté de proposer aux citoyens européens des programmes d'apprentissage simultanément dans tous les pays – pourquoi pas dans les entreprises ? – une formation étendue à tous les professeurs.

Imaginons une Europe (un monde ?) où chacun parlerait sa propre langue et serait compris de la plupart... Où chacun pourrait exprimer toutes les nuances de sa pensée avec la subtilité qui manque dès lors qu'on veut se servir d'une langue autre que sa langue maternelle.

Les avantages ne s'arrêteraient pas là. L'intercompréhension suppose aussi une attention à l'autre, un respect de l'autre. Le souci de s'assurer qu'on a été compris y conduit naturellement, et va de pair avec celui d'être aussi clair que possible. Rêvons un peu !

Utopique ? Si les conseils des spécialistes (on peut citer Pierre Escudé et Pierre Janin, par exemple), avaient été mis en place dans les écoles dès le plus jeune âge – et à peu de frais – depuis tant d'années, nos enfants pratiqueraient-ils aujourd'hui l'intercompréhension... et nous aussi ? Une évidence : avant de parler leur langue maternelle, les enfants l'écoutent, au moins un an ou deux, parfois davantage. On peut se demander si on ne fait pas fausse route en imposant, au début de l'apprentissage d'une langue, de la parler plutôt que l'écouter ou la lire, et de laisser chacun s'essayer à la pratiquer à son propre rythme.

N'oublions pas qu'à mesure qu'on comprend une, deux, trois langues, il devient plus facile d'en comprendre d'autres...

Et puis aussi de les parler, au moins sommairement.

Véronique Likforman
Délégation de Bruxelles-Europe

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 17

Le français en France

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 18

L'Académie
gardienne de la langue*

REMUE-MÉNINGES n. m. inv. XXe siècle. Mot forgé par Louis Armand (1905-1971), par analogie plaisante avec *remue-ménage*. Composé de *remue*, forme conjuguée de *remuer*, et de *méninge* au pluriel.
Méthode de travail en groupe selon laquelle chaque participant est encouragé à exprimer spontanément toutes les idées et suggestions qui lui viennent à l'esprit sur un sujet donné. Organiser une séance de remue-méninges.
Doit être préféré au mot anglais *Brainstorming*.

* * * * *

« ***Cela ressort de mes attributions*** »**

Il existe deux verbes *ressortir* en français. Ils sont homonymes et homographes à l'infinitif, mais diffèrent par l'étymologie (l'un est dérivé de *sortir*, l'autre de *ressort*), par leur groupe et par conséquent par leur conjugaison (l'un est du troisième groupe et fait *ressortait* à l'imparfait, l'autre est du deuxième et fait *ressortissait* à ce même temps). L'un signifie « sortir d'un endroit peu après y être entré » et se construit le plus souvent avec la préposition *de*, l'autre signifie « relever de » et se construit toujours avec la préposition *à*. Le premier de ces deux verbes appartient à la langue courante et s'emploie à toutes les personnes, l'autre appartient essentiellement à la langue administrative et se construit le plus souvent à la troisième personne. On évitera de confondre ces deux verbes et l'on veillera à bien respecter le groupe et la construction qui leur conviennent.

On dit	On ne dit pas
Cela ressortit à mes attributions.	*Cela ressort de mes attributions.*
Cette affaire ressortissait à la cour d'assises.	*Cette affaire ressortait de la cour d'assises.*
Ce texte ressortit à l'épopée.	*Ce texte ressortit de l'épopée.*
Il ressortait de la chambre.	*Il ressortissait de la chambre.*

* Extraits du fascicule RÈGLE à RENOMMER (6 août 2014) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*. On peut les lire sur le site de l'Académie.

** À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « La langue française », onglet « Dire, Ne pas dire » (septembre 2014).

Mots en péril

BUTYREUX : adj. Qui a la consistance ou l'apparence du beurre.
« *Il restait au fond du verre, après qu'on avait bu, une sorte de crème épaisse et presque butyreuse que les pailles n'aspiraient plus. Ma soif et ma gourmandise furent plus fortes que mon dégoût ; mais j'en gardai, longtemps après, l'estomac lourd et la langue comme épaissie.* » **(Gide.)**

EXPUITION : n. f. Terme de médecine. Action d'expulser de la bouche. L'expectoration expulse des bronches, l'expuition hors de la bouche.
« *Ce monologue saccadé* [...] *entremêlé* [...] *d'essuiemens de larmes, d'expuitions et mouchemens réitérés.* » **(Marco Saint-Hilaire** [1793-1887]**.)**

LIVRIER : n. m. Mauvais faiseur de livres, celui qui fait des livres par métier.
« *J'ai fait des livres, il est vrai, mais jamais je ne fus un livrier.* » **(Rousseau.)**

OBLATIF : adj. Qui fait passer les besoins d'autrui avant les siens.
« *L'être passera de l'amour captatif à l'amour oblatif pour accéder un jour peut-être* [...] *à l'amour pur sans ambivalence, l'amour sans péché.* » **(Choisy** [1644-1724]**.)**

PUDICITÉ : n. f. Pureté du corps et de l'âme.
« *La pauvre comédienne* [...] *pâlissait, en songeant aux assauts qu'allait avoir à subir sa pudicité, de la part de ce seigneur altier.* » **(Gautier.)**

RASE-PET : n. m. Manteau très court.
« *Le tout vêtu d'une casaque de peau de mouton, une sorte de rase-pet fort minable.* » **(Arnoux** [1884-1973]**.)**

Gilles Fau
Délégation du Lot

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 20

Acceptions et mots nouveaux*

CONTRE-RAPPORTEUR (pour *shadow rapporteur*) : Personne désignée par un groupe ou un organisme pour suivre un dossier et présenter ses propres conclusions après avoir pris connaissance du rapport officiel.

COUPERET BUDGÉTAIRE (pour *fiscal cliff*) : Arrivée à échéance de dispositifs fiscaux ou budgétaires qui entraîne l'application automatique de mesures de restriction.
Note : Le couperet budgétaire est une procédure qui existe aux États-Unis.

REGROUPEMENT D'ENJEUX (pour *issue linkage*) : Procédé consistant, au cours d'une négociation, à traiter ensemble différentes questions en vue de parvenir à un accord global.

SUSPENSION DES SERVICES PUBLICS (pour *government shutdown*) : Fermeture provisoire de certains services publics, qui est décidée par les pouvoirs publics lorsque les moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement s'avèrent insuffisants.

ARTIFICIALISATION DES SOLS (pour *land take*) : Transformation d'un sol à caractère naturel ou agricole par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle.

CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE (pour *dynamic mapping*) : Technique qui permet de créer et de mettre à jour des cartes en temps réel grâce à des bases de données distantes ou à des capteurs.
Note : La cartographie dynamique trouve notamment des applications dans les domaines de la circulation routière, de la météorologie et de la prévention de la pollution.

ENREGISTREUR PHONIQUE (pour *cockpit voice recorder [CVR]*) : Système installé dans le poste de pilotage d'un aéronef, qui enregistre les conversations entre les membres de l'équipage et le bruit ambiant.
Note : L'enregistreur phonique est l'un des deux enregistreurs de vol équipant un aéronef, le second étant l'enregistreur de données de vol.

* Extraits de « Vocabulaire des affaires étrangères » et de « Vocabulaire de l'équipement et des transports », publiés au *Journal officiel* le 16 janvier 2015. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie figurent sur le site *FranceTerme*.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 21

Mondialisation

C'est le grand mot en ce début de XXIe siècle, traduction approximative de l' « angloricain » *globalization*. Pourtant, si surprenant que cela puisse paraître, l'anglicisme est plus adéquat, avec son étymologie latine de *gleba*, qui a pour sens « boule, glèbe, englober », du sanskrit *goulah*, « boule, orbe », même si le dérivé grec *gloutos* a le sens de « fesse », eu égard, j'imagine, à la rotondité. Notons que la presque totalité des langues du monde a suivi le choix verbal anglais.

Alors que l'origine latine de mondialisation est le latin *mundus*, qui est employé soit comme substantif désignant l'univers organisé opposé au chaos, soit comme adjectif signifiant « propre, élégant ». D'où le sens en négatif de l'adjectif *immonde*.

L'anglais, même s'il a emprunté le mot au français, a gardé le sens latin avec *mundane*, qui, en général, signifie « distingué », trouverait-on ici ou là un emploi péjoratif, par exemple « quelconque ».

C'est en 1953 que mondialisation a fait son apparition dans notre vocabulaire pour désigner l'interdépendance des personnes et des nations sous les aspects humain, culturel, économique et politique. À ne pas confondre avec le *mondialisme*, idéologie qui réfute les avantages du processus en cours et en dénonce les incompatibilités.

S'agirait-il du simple citoyen, l'avènement de l'internet aide grandement à l'instauration du village planétaire annoncée par le philosophe et sociologue McLuhan.

Bernie de Tours

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 22

De dictio*n*aires en dictio*nn*aires

Que vingt-trois et sans remèdes...

Si *fiture* l'avait emporté sur *confiture*, dans le droit fil du rejet des syllabes obscènes, au moment où une pruderie déplacée sévissait, Pierre Bayle remarquait dans ses *Éclaircissements sur les obscénités* (1697) que serait alors retranchée « par ce moyen plus de la moitié des mots du Dictionnaire de l'Académie, après quoi les autres ne serviraient plus de rien, car il manquerait de liaison ». Pire encore : « On serait réduit à ne s'expliquer que par des signes, ce qui ferait des obscénités encore plus scandaleuses et plus dangereuses que celles qui n'entrent que par les oreilles. »

Portrait de Pierre Bayle par Pierre Savart (© Bibliothèque nationale de France)

Dans la même veine, on cite Balzac qui, dans son premier roman-feuilleton, *La Vieille Fille* (1836), évoque les vingt-cinq lettres de l'alphabet (on ne comptait pas encore le W) et « les vieilles prudes, qui n'en peuvent entendre nommer que vingt-trois ». Les deux lettres suivant la lettre O n'étant pas bienvenues... Pierre Bayle l'avait déjà signalé à propos d'une dame ayant beaucoup d'esprit, mais tenant « trop de la précieuse », et qui « ne se servait jamais de mots qui pussent laisser une sale idée ». Ainsi, « avec les personnes qui savent vivre », elle disait non pas un *cul d'artichaut* ou *de chapeau*, mais « un fond d'artichaut, un fond de chapeau ». Et « une rue qui n'a point de sortie, pour ce que l'on nomme un *cul-de-sac* ». À Pierre Bayle alors

de lui demander : « Mais, madame, comment nommez-vous la lettre de l'alphabet qui suit le P ? » Et la dame de rougir...
À son habitude, ce sont dans les notes que parfois Pierre Bayle se montre le plus incisif. Le voilà relevant un autre excès, en regrettant que l'on commence à « renvoyer parmi les termes obscènes le mot *lavement* et *médecine*, et de substituer à la place le mot général de *remède* ». Il insiste : « On avait banni le mot de *clystère* dès qu'on s'était aperçu qu'il renfermait trop de circonstances de l'opération. » C'est ainsi qu'avait donc été lancé le mot *lavement*, « dont la signification était plus générale ». Mais c'était peine perdue pour les oreilles des prudes, l'idée évoquée par le mot *lavement*, en définitive « incorporée avec trop de circonstances », les poussait déjà à l'abandonner « pour ne point salir et empuantir l'imagination ». Quelle est alors la formule retenue ? J'étais dans les remèdes, un remède lui fut ordonné.
Le remède pire que le mal... On fut vite rassuré : *clystère* et *lavement* restèrent dans nos dictionnaires. Merci Molière. Et Furetière, préfacé par Pierre Bayle.

Jean Pruvost

NDLR : Le dernier ouvrage de Jean Pruvost, *Le Dico des dictionnaires. Histoires et anecdotes* (JC Lattès, 2014, 544 p., 23 €) fera l'objet d'une recension dans le prochain numéro.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 24

Les mots en famille

La fée, l'enfant et le professeur

© Maurice Lalau, in *Contes mauves de ma Mère-Grand*

« Il était une fois… ». Ainsi commencent les contes de fées.
Avec la fée, du latin *fata*, « déesse de la destinée », et avec *fatum*, « le destin », nous entrons dans le monde de la racine *fa* et du verbe latin *fari*, qui veut dire «parler ».

Dans les contes apparaissent de bonnes et de mauvaises fées. Les mauvaises fées ? Elles disent du mal, en latin populaire, *malifatius*, « mauvais », de *malus* et *fatum* ; en espagnol, *malvado*, « méchant ». Les victimes de leurs paroles fatidiques se laissent aller à la fatalité.

Mais heureusement, il y a aussi les bonnes fées, celles qui se penchent sur le berceau de l'enfant et lui prédisent un fabuleux destin. L'enfant, du latin *infans*, c'est celui qui ne parle pas encore (privatif *in*), mais ses parents lui donneront peut-être la bonne parole en l'appelant « Boniface », « celui qui a une heureuse destinée ».

Plus tard, l'enfant ira à l'école, où il aura des professeurs, du latin *professor*, celui qui se déclare expert dans un art ou une science et qui parle devant un public.

Doté de la parole, l'enfant héritera de la faconde, deviendra affable et apprendra des fables, du latin *fabula*, « paroles, récits ». Transmises de génération en génération, certaines fables sont devenues fameuses, du latin *fama*, « la réputation », même si celles-ci sont parfois infantilisantes.

Ce n'est pas diffamer de dire qu'il y a des enfants qui deviennent

parfois des affabulateurs. Il leur faudra reconnaître qu'ils ont exagéré. Ils devront alors se confesser, du latin *confiteri*, « dire ses fautes ».

Autrefois, à l'âge du service militaire, l'enfant devenu « jeune guerrier » entrait dans l'infanterie ; ces jeunes hommes, n'étant pas autorisés à devenir des cavaliers, servaient comme fantassins. Quant aux objecteurs de conscience, ils refusaient de jouer les fantoches.

Cette famille de mots de la racine ***fa*** a aussi des ancêtres grecs : *phanai*, « parler » ; *phonê*, « voix, parole ». Ainsi, quand l'enfant apprendra à parler et qu'il ne sera pas aphasique, c'est-à-dire privé de la parole, il pourra prononcer ses premiers phonèmes.

Sa voix pourra porter loin, grâce au téléphone, du grec *télé*, « loin », et *phonê*, « voix ». À notre époque, les téléphones portables envahissent les écoles. Dans cette cacophonie, voix discordantes, du grec *kakos*, « mauvais », les professeurs se doivent de blâmer leurs élèves. Blâmer est le doublet sémantique de blasphémer, du latin *blasphemare*, « faire des reproches », qui dérive lui-même du grec *blasphêmein*, « prononcer des paroles de mauvais augure ».

La parole joue un rôle de premier plan dans de multiples professions. On peut parler avec emphase, c'est-à-dire avec exagération, on peut aussi parler derrière un microphone et se faire enregistrer sur un magnétophone.

Pour éviter les propos violents, certains s'expriment avec de doux euphémismes, étymologiquement, il s'agissait alors de prononcer des paroles de bon augure, du grec *euphêmismós*, « emploi du bon mot ».

Autrefois, il y avait aussi des prophètes pour parler et transmettre la parole divine, mais où sont passés ces prophètes de malheur qui prédisaient le déclin du français ?

Cessons de jouer les fanfarons, mot qui n'a rien à voir avec le latin *fari* et clamons à l'unisson, telle une symphonie : « Vive la francophonie ! »

Philippe Le Pape
Délégation de Touraine.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 26

Ébaubi - Ébaudi

Ces deux mots ont été signalés dans l'article de Gilles Fau du numéro 252 de *DLF*. Comme le dit l'auteur, ils sont en péril.

On les rencontre parfois. Ils ont tous les deux un côté facétieux, plaisant. Il faut les aider à vivre. Selon Le Robert, le premier a gagné ses galons depuis le XIIIe siècle. Le second, bien avant encore : XIe siècle.

Ce n'est pas un hasard si l'auteur cité les a présentés l'un après l'autre dans une liste qui fait une page. Ils se font écho (ou presque), et c'est gênant pour le scripteur, qui, au moment de les utiliser, craint d'intervertir leur sens.

Ici, comme souvent, la mnémotechnie peut aider.

ÉBAUBI : surpris au point de BÉGAYER. La lettre B sera le fil d'Ariane pour la mémoire.

ÉBAUDI : joyeux, mis en allégresse.

La dernière syllabe DI conduit à DIVERTI (DIvertissement). Le sens du mot s'éclaire et chasse le doute.

Ainsi la compréhension et l'emploi de ces deux mots ne devraient-ils plus poser de problème. On les verra plus souvent.

Un conseil pourtant : à l'oral, leur utilisation peut faire sourire et être fortement anachronique ou accusée de donner dans le m'as-tu-vu langagier ; ils passent bien mieux à l'écrit.

Jean Fenech

Découvrez le « Veme »

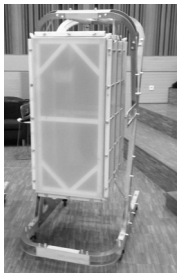

« Un instrument de musique voit le jour en Lorraine », c'était le titre d'un article dans *La Croix* du 2 janvier.

Cet instrument, c'est le « Veme », qui est une nouvelle percussion métallique : un mot nouveau pour une chose effectivement nouvelle, qui consiste en une plaque d'acier rectangulaire de la taille d'un homme, suspendue devant une caisse en bois et peau. Et elle prouve qu'inventer un mot nouveau bien français pour une invention française, c'est possible !

C'est le fruit d'une longue collaboration entre l'Orchestre national de Lorraine et deux écoles d'ingénieurs. Dominique Delahoche, trombone et compositeur dans cet orchestre, ressentait depuis cinq ans le manque d'une percussion métallique différente du gong, trop fort et trop connoté asiatique. En 2012, avec un autre musicien et professeur, et un étudiant, ils modélisent sur ordinateur « un son simple et volumineux », mêlant trois instruments aussi courants que le feng gong ou gong du vent (pour la puissance), la plaque-tonnerre (pour l'effet métallique) et la cloche-plaque (pour l'absence de saturation).

Le résultat est déjà intéressant, mais manque encore de puissance... Un acousticien leur conseille l'absence de contact entre la plaque et le résonateur, et il ne manque plus qu'un menuisier pour réaliser enfin l'instrument idéal !

Reste à lui trouver un nom : « Veme » est l'acronyme de « Vallée européenne des matériaux et de l'énergie », label par lequel la Lorraine valorise ses entreprises. Prudent, le conseil régional a aussitôt déposé ce nom.

Après les présentations qui ont eu lieu, à Paris (16 janvier - 8 février), d'autres sont prévues le 10 avril, à la verrerie de Meisenthal (Moselle), et le 12 mai, à l'Arsenal de Metz.

Jacques Groleau

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 28

Terminologie médicale

Au nombre des troubles mentaux, évoquons un néologisme, dans la mesure où le mot était inconnu des étudiants en médecine des années 1950-1960. Je veux parler de l'autisme. Ce terme correspond à un repliement d'un sujet sur son monde intérieur, avec difficulté ou impossibilité de communication. Cela peut se révéler grave et durable.

Pour rester dans le domaine du psychisme parlons du mot fabulation, état qui caractérise certaines pathologies médicales consistant à présenter comme vraies des histoires totalement inventées. À sa place est souvent employé, à tort, le mot *affabulation* qui est, en réalité, la trame d'une pièce ou d'un récit ; c'est la construction de l'intrigue dans une œuvre totalement imaginée. Un malade peut donc fabuler et non *affabuler*.

Nous avons déjà parlé d'addiction [*DLF*, nº 254] et celle au tabac, bien que combattue depuis des décennies maintenant, n'est pas la plus rare. Elle se nomme alors tabagisme, qu'il ne faut pas confondre avec *tabagie*.
Si la première, le tabagisme donc, provient de la consommation du pétun en provenance des îles Tobagos via l'Espagne et le Portugal, la seconde, la tabagie, tire son étymologie de l'algonquin *tabaguia*, « festin ». C'est au XVIIIe siècle que, « *sous l'influence de* tabac » (A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*) tabagie vint à désigner dans les estaminets la salle réservée aux fumeurs. Le sens correspond donc à celui de « fumoir ». D'où l'expression : « C'est une véritable tabagie ici ! », lorsqu'on entre dans un lieu clos envahi par la fumée de tabac.

Jean-Michel Lueza
Délégation de Bordeaux

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 29

Mots... de Touraine *(suite 2)*

Voir le précédent numéro, page 32.

BAGOSSER v. Bégayer.

BAUDOUINER v. Bricoler d'une manière peu efficace.

BEDOU n. m. Ventre d'un petit enfant.

BOUSINE n. f. Vieille machine, auto, moto, en mauvais état.

BRICOLIN n. m. Jeune ouvrier, employé pour des travaux simples.

CHAUSSETTES RUSSES expres. Vieux morceaux de tissu, chiffons, avec lesquels on s'enveloppait les pieds avant de mettre les sabots.

COCU n. m. Pissenlit.

SE CUTER v. S'asseoir avec la volonté bien arrêtée de ne pas bouger. *Il s'est cuté sur sa chaise*.

DÉBAUCHER v. Terminer sa journée de travail. *Il débauche à 7 heures.*

ÉBALLÉ adj. Éventé. Employé pour le vin ou d'autres boissons pour indiquer la perte de l'odeur et de la saveur. Terme encore usité couramment.

S'ÉGAROUILLER v. Crier très fort, hurler pour appeler quelqu'un.

ÉPRIS adj. Bien allumé. *Le feu est épris*.

Sylvère Chevereau
Délégation de Loir-et-Cher

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 30

Maman, les p'tits bateaux... *(suite 2)*

7. PROPULSION

BOÎTE-À-FUMÉE, CHAUDRON, LOCOMOTIVE-QUI-SE-BAIGNE, MARMITE À FEU, PASSOIRE À SUIE, TOURNE-BROCHE (XIXe et début du XXe siècle). Surnoms péjoratifs donnés par ceux de la Voile à un navire à vapeur. Leur abondance confirme que la transition ne s'est pas passée aussi bien qu'on veut le dire.

POISSON (long-cours). Surtout dans l'expression « gouverner ou naviguer comme un poisson » ou « C'est un vrai (petit) poisson ». Surnom donné à un excellent navire obéissant très bien à sa barre. On entendait aussi « "mon" (petit) poisson ».

8. QUALITÉS NAUTIQUES

BAT-LA-HOULE. Surnom admiratif donné à un vieux bateau, loué pour ses longues années de service, sans défaillance. Synonyme : TOSSE-MER.

BOGUETTE. Bateau dont l'allure est lente et lourde.

BOUCHON. Bateau n'obéissant pas à son gouvernail, et de fait, affrontant mal le choc des lames, semblant se livrer aux caprices de la mer, houle ou des courants. Antonyme : YACHT.

CANARD. Bateau dont les formes d'étrave trop fines, le faisaient plonger exagérément du nez « dans la plume », ne se relevant que lentement à la lame, et embarquant ainsi beaucoup d'eau par l'avant.

CASSEROLE. Bateau de mauvaise tenue à la mer.

CHALAND. Bateau « *dépourvu de qualités nautiques, se traînant péniblement, bien que bénéficiant d'une belle brise et d'une mer favorable, qui était assimilé à une embarcation de rivière ou de rade* »[1]. Voir *sapine*.

CHEVAL RAPIDE. Surnom du clipper.

CHIOTTE. Bateau aux qualités nautiques médiocres.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 31

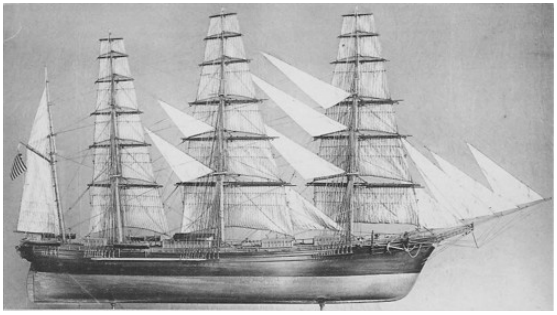

CLIPPER. Voilier aux formes fines, bien toilé et bon marcheur, qui pouvait s'enorgueillir de traversées rapides. Le « fin clipper » surpassait tout le monde. Antonyme : CANARD.

CRABE. Voilier qui, malgré une voilure orientée et établie au mieux, un chargement bien réparti (lui donnant une bonne assiette) et un fin timonier à la barre, dérivait presque autant qu'il gagnait au vent ; il marchait donc en « crabe ».

GIROMON. Bateau d'apparence grossière, lourd et manœuvrant mal.

MANGEUR D'HOMMES (long-cours). Voilier s'élevant peu à la lame et dont le pont est sans cesse « mangé par la mer », perdant ainsi des hommes à chaque voyage.

MARCHEUR (bon, fin). Qualificatif appliqué à un bâtiment qui fait de la marche. Synonyme : DE BONNE MARCHE (*voilier de bonne marche*).

MARIE-SALOPE. Bateau aux qualités nautiques médiocres, sans référence aucune à son état de propreté.

MOUETTE (démodé). Bateau qui s'élevait légèrement à la lame, sans trop mettre « le nez dans la plume », d'où fin voilier. Antonyme : CANARD.

MOUILLE-CUL, MOUILLE-FESSES. Petit bateau, bas sur l'eau, sans qualités nautiques, incapable d'affronter la haute mer.

NOYE-FOU. Petit bateau sans grandes qualités nautiques.

PATACHE (de la douane). Bateau dépourvu de qualités nautiques.

(*À suivre.*)

Joseph de Miribel

1. *Us et coutumes à bord des long-courriers*, d'Armand Hayet (Denoël, 1939, p. 184).

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 32

Après que… *(suite et fin)*

Profitons de l'occasion pour étudier l'emploi possible de formes verbales surcomposées. À la question « Quel est le passé surcomposé du verbe *chanter* ? » La réponse sera souvent « Je ne sais pas… Ça n'existe pas. » Et quelques instants après, l'interlocuteur emploiera, sans s'en rendre compte, le passé surcomposé, car ce temps souvent attesté, surtout à l'oral, est reconnu par l'Académie française.

Son origine est ancienne, mais c'est sans doute la substitution du passé composé au passé simple qui a favorisé son emploi. Observons qu'à tout temps simple correspond un temps composé marquant l'antériorité :

Il se repose après qu'il a fini.
Il se reposa après qu'il eut fini.
Il se reposait après qu'il avait fini.
Il se reposera après qu'il aura fini.
Il se reposerait après qu'il aurait fini.

Or on sait qu'en français moderne le passé simple ne s'emploie plus, selon la terminologie de Benveniste, qu'en « histoire », surtout à l'écrit ; en « discours » notamment à l'oral, il est remplacé par le passé composé. Pour marquer l'antériorité par rapport au passé composé dans ce nouvel emploi, il a fallu, logiquement et effectivement, recourir à un passé surcomposé :

Il s'est reposé après qu'il a eu fini.

Cette phrase est courante et correcte, mais on lui préférera peut-être la construction moins redondante :

Il s'est reposé quand il a eu fini ; ou même, dans ce cas particulier où le sujet des deux verbes est le même :

Il s'est reposé après avoir fini.

Le passé surcomposé s'emploie essentiellement dans une subordonnée temporelle. On peut cependant le trouver dans une

indépendante ou principale avec vite, bientôt, soulignant la rapidité du procès :

Il a eu vite fini.

En revanche, dans la phrase de Fernand Raynaud :
« Ça eut (= a eu) payé, mais ça ne paie plus », le passé surcomposé est un régionalisme (de Suisse ou de l'aire des dialectes franco-provençaux), amusant mais à proscrire.

Le passé surcomposé à la voix passive est lourd et rare (quand il a eu été guéri...) et à la forme pronominale encore plus rare (quand il s'en est eu rendu compte...)

À côté du passé surcomposé, il faudrait mentionner d'autres temps surcomposés, y compris au subjonctif (avant qu'il ait eu fini ...). Ils sont d'un usage restreint.

Jacques Dargaud
Délégation de Champagne-Ardenne

**Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de notre ami Jacques Dargaud.
Nous présentons à son épouse et à sa famille nos condoléances émues.**

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 34

L'éternel féminin

La féminisation des noms d'activités

Le passage d'un substantif masculin à son équivalent féminin pour désigner une activité suscite des questions plus nombreuses que la féminisation des noms de fonctions[1] du fait de la multiplicité initiale des mots concernés, et présente des difficultés sans cesse renouvelées en raison de l'accès des femmes à des carrières qui, peu à peu, s'ouvrent à elles. En outre, l'adaptation du lexique aux besoins de la société est, le plus souvent, l'œuvre spontanée, collective et anonyme, de ceux qui exercent ces activités et de ceux qui y ont recours. Ces créations incontrôlées mais qui, dans la majorité des cas, s'alignent sur des formations existantes, entrent progressivement dans les dictionnaires.

L'étude des noms d'activités féminisés au cours d'une période plus ou moins récente – car on est généralement incapable d'en dater avec exactitude l'émergence dans le public – est destinée à explorer les solutions qui ont été adoptées par l'usage et par les dictionnaires, et à comprendre les raisons des rejets, des obstacles, et des impossibilités rencontrés par la féminisation de ces substantifs.

Le préambule de l'article consacré aux noms d'activités par le *Rapport de la Commission générale de terminologie et de néologie*[2] apporte un soutien sans réserve à leur féminisation : « L'attribution d'un sexe grammatical à tous [les noms de métiers] n'est ni impossible, que la langue commune en offre la ressource ou qu'il faille créer des néologismes, ni absurde. » L'exemple qui illustre les traitements différents imposés aux noms de fonctions et aux noms d'activités confirme l'attitude libérale de la Commission sur ce point : « Le médecin des hôpitaux, Mme Isabelle Martin, est nommé directeur de l'hôpital d'Alençon. Dans sa nouvelle activité de directrice, Mme Martin

n'exercera plus son métier de chirurgienne. »[3] Le féminin *chirurgienne* existait déjà, mais était encore rare à l'époque.

La mise en pratique de ce droit accordé par la Commission n'en est pas moins délicate. Certains noms d'activités se prêtent plus facilement que d'autres à cet exercice, et, pour divers motifs, certaines créations sont plus aisément acceptées que d'autres.

● **Les noms d'activités qui se terminent par un *e* muet** s'adaptent à cette transformation en devenant **épicènes**, en changeant de genre sans changer de forme, par la seule féminisation de l'article. Aux féminins existants (une secrétaire, une garde-malade, une concierge...) se sont ajoutés une artiste (Ac.[4]), une architecte (R.), une commissaire (R.), une dentiste (Ac.), une juge[5] (R.)... L'Académie et Le Robert ne mentionnent pas de genre pour *psychologue*, mais l'usage a officialisé une psychologue et la féminisation de toutes les spécialités médicales (radiologue, ophtalmologiste, etc.). Le 11 décembre 2014, on a pu entendre à la radio, pour la première fois, une médecin et une écrivain, mots terminés par une consonne, dont nous aurons l'occasion d'examiner la féminisation. Il semble que nous assistions à une extension du domaine de l'épicène.

Dans son édition de 1961, Grevisse signalait que « la langue répugne à faire précéder de l'article féminin des noms de forme masculine

1. Pour la féminisation des noms de fonctions, cf. *DLF*, nº 248, pages 34 à 38.
2. Article 6-1, « Les métiers », du *Rapport* (1998). Le terme de *métiers* a été rapidement remplacé par celui d'*activités*. Pour cette Commission, cf. *DLF*, nº 248 déjà cité.
3. Article 6-2-2-3 du *Rapport*. Cet exemple a été commenté in *DLF*, nº 248, page 38.
4. L'abréviation (AC.) indique que le mot figure dans la 9e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.
   " (R.) que le mot figure dans Le Robert (édition 2000).
   " (L.) que le mot figure dans le Larousse (édition 2000).
5. Le *Dictionnaire historique de la langue française* (*DHLF*) rappelle l'existence du féminin *jugesse* (1504) et préconise femme-juge, solution qui n'est pas entrée dans l'usage.

appliqués à des femmes ».[6] Ces réticences sont toujours actuelles lorsqu'il s'agit de nouveautés ou de formes rares qui nous surprennent. L'expression « *une membre de la commission destinée à statuer sur la validité du vote* », entendue lors d'une élection de 2012, déconcerte, heurte nos habitudes, provoque une sorte de rupture d'équilibre de l'énoncé qui suscite le rire ou/et l'indignation. Lorsque Chateaubriand parle d' « une jeune poète »[7], nous préférons spontanément le terme *poétesse* habituellement employé en dépit d'un suffixe souvent jugé pompeux et démodé, bien qu'on le trouve, sans valeur précieuse, dans un certain nombre de substantifs féminins d'usage courant comme hôtesse, maîtresse, prêtresse...

Dès l'examen des formes épicènes, nous rencontrons la première cause de rejet suscité par certaines féminisations, accusées de laideur, de vulgarité, jusqu'à ce que le temps ait effacé, dans la plupart des cas, l'impression initiale, et que cesse d'être ressenti comme absence d'harmonie le choc dû à l'absence d'habitude, c'est-à-dire d'**usage**.

● **Quand des noms d'activités se terminent, au masculin, par une consonne**, on obtient la forme féminine en ajoutant un *e* muet au masculin et, parfois, en doublant la consonne finale.[8] La formation traditionnelle dont sont issus les substantifs féminisés déjà reconnus par l'Académie, tels que infirmière, adjointe, marchande ou pharmacienne (attesté en 1620 d'après le *DHLF*, 1834 d'après Le Robert), a servi de modèle à avocate (Ac.), chirurgienne (Ac.), informaticienne (Ac.)... Un journal nous informait récemment qu'un salon de barbière s'était ouvert dans le IXe arrondissement de Paris.

Ce type de féminisation rencontre parfois des résistances d'une vigueur inattendue. Si le féminin de *châtelain*, châtelaine, est intégré à la langue depuis des siècles, le substantif écrivaine, de formation identique, et employé, avec humour il est vrai, par Colette[9], semble encore bizarre et, aux yeux de certains, fait « mauvais genre ». Il a, en son temps, déchaîné l'indignation d'un ministre. Ni la sonorité finale, semblable dans les deux cas (châtel*aine*/écriv*aine*), ni l'activité de « femme de lettres » (terme attesté dès 1570), ne peuvent expliquer

cette opposition. On ne peut même pas accréditer l'idée, que pourrait revendiquer la psychanalyse, selon laquelle la séquence *écri-vaine* suggère l'incapacité, la nullité, puisque le substantif masculin *écri-vain* est susceptible de la même interprétation.

Aristote a souligné, dans *La Poétique*, l'expressivité du mot rare. Il faut admettre que la surprise déstabilisante de la nouveauté, qui est parfois source de plaisir esthétique, fait aussi naître des réticences dont nous ne saisissons pas l'origine. Le terme d'*écrivaine*, comme celui de *poétesse*, attesté au XVIe siècle, ou celui de *romancière*, attesté en 1844, connaîtra-t-il l'âge adulte ? Le temps seul le dira, mais son emploi se développe sans désarmer les opposants.
L'expression une écrivain, mot épicène, que nous avons citée, traduit une gêne persistante. *(À suivre.)*

Anne-Marie Lathière

6. Page 186.
7. *Mémoires d'outre-tombe* I, 8, 10. La première forme du féminin était *poëtisse*, issue du latin médiéval *poëtissa*. Le suffixe *-issa*, comme de coutume, s'est transformé en *-esse* (*DHLF*).
8. Le *e* du féminin a pour origine le *a* final des adjectifs latins de la première classe au féminin (*bonus, a, um*), qui s'est affaibli en *e* sourd.
9. Colette : *Trois... six... neuf.*

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 38

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.
Prenons quelques mots comme exemples :

dysfonctionnement (n. m.) : avec un *y*, et non un *i*, parce que l'on trouve dans ce mot l'élément *dys-*, qui signifie « mauvais, trouble ». Un dysfonctionnement est un mauvais fonctionnement ; la dyslexie est un trouble de la lecture.

éminemment (adv.) : forgé sur *éminent(e)*, cet adverbe s'écrit donc avec un *e* devant les deux *m*.

Empire (n. pr.) : dans le style Empire, un bureau Empire, la majuscule est obligatoire, puisque cela renvoie à un nom propre, à une période historique, au régime du Premier Empire (Napoléon Ier).

machette (n. f.) : le nom de ce grand couteau, quasiment un sabre d'abattage, n'a rien à voir avec la famille de *mâcher*. Machette est issu de l'espagnol *machete*, même signification, dérivé de *macho*, « massue », et n'a pas d'accent circonflexe.

peluche (n. f.) : des ours en peluche. Le mot est figé au singulier lorsqu'il est au sens de « tissu, étoffe ». Il se met au pluriel quand on désigne les poils, les fils, qui se détachent d'une étoffe qui « peluche » : à l'essuyage, le torchon laissait des peluches sur les verres.

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

Travail au noir

Au Moyen Âge, les artisans vendent leur production sur la place publique et travaillent sous l'œil des passants. La réglementation des métiers leur interdit de poursuivre leur activité après la tombée de la nuit, d'où l'expression *travail au noir* pour qui enfreint la règle et continue après le coucher du soleil. Aujourd'hui, le terme prend le sens de travail non déclaré, échappant aux cotisations et impôts en vigueur : le noir, c'est l'obscurité qui cache.

Je ne suis pas dans mon assiette

Nous en connaissons le sens : je ne suis pas en bonne disposition, je ne me sens pas très bien. Mais sa forme apparemment cocasse peut nous induire en erreur. Que vient faire là une assiette ? Ce mot a la même origine que le verbe *asseoir* ; c'est d'abord la base sur laquelle on a construit un bâtiment, un édifice, et qui conditionne sa stabilité (aujourd'hui, on parle de l'*assise*). Plus tard, ce sera la façon dont un convive est assis à table. *Avoir une bonne assiette*, c'est être installé confortablement. Par contagion, on étend le terme au service de la table, aux préparations culinaires qu'on y sert, puis à la pièce de vaisselle dans laquelle on mange. La formule devient donc bien claire : ne pas être dans son assiette, c'est se sentir mal, en situation inconfortable, comme lorsqu'on n'est pas bien assis. Le sens primitif s'entend également au figuré : assiette d'une rente, d'une redevance, d'un impôt, base sur laquelle ils sont calculés. Ce qui inspire à un humoriste la remarque suivante : « Puisque l'impôt a une assiette, pourquoi vient-il manger dans la nôtre ? »

Jacques Pépin

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 40

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

L'Académie mise à nu…

Parmi les termes revenant fréquemment dans l'usage figure académie. En dehors du cas où la majuscule est une évidence, ou bien la minuscule une obligation, l'usager du français non rompu à l'orthotypographie raisonnée est assez souvent perplexe…

Dans ses emplois strictement de nom commun : « école où l'on pratique un art, un sport, un jeu », « représentation, peinte ou dessinée, d'un corps nu », « corps, anatomie », « circonscription universitaire française », la graphie à suivre pour académie n'est pas problématique, seule la minuscule initiale est licite. Par conséquent : Notre fille est inscrite à une académie de danse ; Norbert suit des cours à l'académie de dessin de Nestor Fusain ; Cette académie de billard existe depuis cent vingt ans ! ; « Si d'autres figures nues [...] ne sont pas des académies d'après nature » (Prosper Mérimée, *Études sur les arts au Moyen Âge*) ; l'académie de Lyon, des inspecteurs d'académie.

Employé absolument, ou suivi d'un adjectif, ou bien encore déterminé par un nom, le mot prend une majuscule quand il s'agit d'une institution nationale unique. Certains « puristes » voulaient – veulent encore ?… – réserver cette majuscule à l'Académie française (l'Académie), et aux quatre autres « grandes académies » (formule consacrée) qui constituent l'Institut de France : l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques. Attention aux majuscules quand on utilise les abréviations, sans le mot Académie : les Inscriptions et Belles-Lettres et les Beaux-Arts.

Cette démarche de naguère n'est pas justifiée, et il faut adopter la majuscule pour les institutions nationales uniques, mettre une « majuscule d'unicité » : l'Académie de médecine, l'Académie de chirurgie, l'Académie de pharmacie, l'Académie d'architecture, l'Académie d'agriculture de France, l'Académie de marine...

On met une majuscule aux académies nationales étrangères : l'Académie royale espagnole, l'Académie des sciences de l'ex-URSS, l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, l'Académie britannique, l'Académie romaine pontificale d'histoire et d'archéologie...

Les sociétés savantes – au sens large – déterminées par un adjectif ou par un nom commun : l'Académie florentine, l'Académie des sciences de Berlin, l'Académie néoplatonicienne de Florence, l'Académie littéraire et artistique de Paris – Île-de-France...

Naturellement, toute société qui se donne le nom d' « académie » a droit à la capitale, puisqu'il s'agit de sa raison sociale, mais seulement quand cette raison sociale est mentionnée intégralement.

Les académies ayant joué un rôle historique n'ont droit, en principe, qu'à une majuscule : l'académie du Palais, l'académie des Arcades, mais certains dictionnaires accordent la majuscule à Académie.

Les cercles, les sociétés savantes, les clubs déterminés par un nom propre ne sont pas considérés comme des institutions nationales uniques. C'est pourquoi la norme orthodoxe est d'écrire : l'académie Goncourt. La plupart des écrivains qui ont été membres de cet aréopage, ou qui en sont membres, écrivent, on le comprend : l'Académie Goncourt. Ce choix est partagé – on le comprend très bien aussi ☺ – par un grand nombre de ceux et celles qui veulent la rejoindre ou obtenir son prix annuel.

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : ***Est-il correct de dire*** **Je vais lui faire un courrier** ***au lieu de*** **Je vais lui écrire une lettre,** ***sachant que le mot*** **courrier** ***désigne un ensemble de correspondances reçues ou envoyées ?***

Réponse : **Il est regrettable que peu de gens s'interrogent, comme vous le faites, sur cette notion de vocabulaire. L'Académie française définit ainsi le mot** ***courrier*** **:**
« *Singulier collectif. L'ensemble des lettres, des journaux, etc., transportés par voie terrestre, maritime ou aérienne.* L'heure du départ du courrier. La levée du courrier. Le courrier n'est pas encore arrivé. *Spécialt. L'ensemble des lettres reçues ou envoyées par une personne ou une collectivité.* Porter son courrier à la poste. La concierge ne monte plus le courrier. Se faire adresser son courrier à une boîte postale. Signer son courrier. Attendre l'heure du courrier. Décacheter, lire, dépouiller son courrier. Répondre à son courrier. Le courrier d'une entreprise, d'une administration. »

Ce qui doit retenir notre attention, c'est le terme de « *singulier collectif* » et, par voie de conséquence, ce qui est dit un peu plus loin, à savoir : « *L'ensemble des lettres reçues ou envoyées…* » Il est donc impropre de désigner une de ces lettres par le nom collectif. Il est devenu – hélas ! – courant de dire abusivement qu'on envoie ou reçoit un courrier alors qu'il s'agit d'une lettre, ou d'écrire « *Comme suite à votre courrier du…* » L'expression s'est imposée dans l'usage, mais reste condamnable.

Jacques Pépin

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 43

ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR
par Jean Brua

Au siège de La Rochelle

D'après Henri-Paul Motte (musée d'Orbigny-Bernon)

La langue s'emmêle...

Les fautes de langage méritent indulgence et compréhension quand elles sont imputables à des dysfonctionnements accidentels ou physiologiques du mécanisme de la parole (zézaiement, bégaiement, lapsus divers). Tout cela se soigne ou se corrige. Par contre, le gargarisme de galets de Démosthène ne sera d'aucun secours pour les confusions relevant de l'ignorance et de la paresse d'expression. Quelques exemples.

Lapsus linguæ

Lapsus calami

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 44

Histoire de genres

En sortant de chez ma médecine, qui m'a trouvé en bonne santé, je tombe sur ma maire, une politicienne, qui me tient véhémentement le crachoir : cette femme, c'est une vraie tribune ! Débarrassé de cette cramponne, je crois pouvoir rêver, mais voilà Roger, un ancien du régiment, qui tout nouveau recru, fut bombardé sentineau puis estafet. Lui aussi me parle de politique. Il me dit de tel ministre que c'est un crapul, l'autre un canail, un troisième, qui est pourtant l'étoil montant de son parti, un fripouil. Quant à la femme de ce troisième, une auteure, une artisane du verbe, qui est aussi une peintre ou une peintresse, c'est, selon lui, une escroque de gros calibre, une bandite. « Plus voyoute qu'elle, tu meurs ! », me dit-il. Je lui demande quel métier il fait à présent. Il est sage-homme, il fait éclore des nourrissons et des nourrissonnes. Il préfère les bébées aux bébés. Il ne crache pas sur les tendronnes, il déteste les boudines, mais il adore les canonnes. Ah, ce n'est pas un misogyn !

Bernard Leconte

Veni, vidi, Moscovici !

Le jury de l'académie de la Carpette anglaise – composé de représentants du monde littéraire[1], politique et associatif[2] – a décerné le 17 décembre 2014, sous l'auguste présidence de Philippe de Saint Robert, le prix de la Carpette anglaise 2014 à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement

à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

M. Pierre Moscovici, le nouveau commissaire européen aux Affaires économiques, a eu le triste et mérité privilège de recevoir la Carpette anglaise 2014 pour avoir adressé à M. Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, une lettre entièrement en anglais. *Verba volant, scripta manent !**

Le prix à titre étranger[3] a été attribué à Mme Paula Ovaska-Romano, directrice du Département des langues et directrice par intérim de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, pour avoir qualifié – en anglais – l'italien de « langue exotique » dans une réponse faite à Action et Défense, syndicat de fonctionnaires de la fonction publique européenne qui la sollicitait en italien. *Sentenza d'asino non va in cielo !***

Marc Favre d'Échallens

1. Hervé Bourges, Benoît Duteurtre, Paul-Marie Coûteaux sont membres de l'académie de la Carpette anglaise.
2. Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (COURRIEL) Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC)].
3. Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenklatura européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

* « Les paroles s'envolent, les écrits restent ! »

** « Le jugement d'un âne ne monte pas au ciel ! »

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 46

À voix haute

J'habite près de la rue de l'Abbé-de-I'Épée où se situe l'Institut national des jeunes sourds. Les élèves de cet institut sont également muets, mais on ne le précise pas puisqu'ils ont tous des cordes vocales pour s'exprimer. S'ils ne parlent pas, c'est parce qu'ils n'ont jamais entendu parler.

Nous sommes convaincus de parler le langage que nous avons appris dans notre jeunesse, celui que nous avons lu dans de nombreux livres écrits par des auteurs compétents. Nous parlons avant tout la langue que nous entendons et c'est là que se trouve la gravité de la situation.

Autrefois, il existait dans les écoles primaires et même secondaires une habitude bénéfique pour chaque élève, la lecture à voix haute d'une phrase par chaque élève. En cas de mauvaise prononciation, l'enseignant rectifiait la diction et l'expérience continuait jusqu'au dernier élève. Cinq à dix minutes de lecture parfaite chaque jour ne pouvait qu'améliorer le langage verbal de chacun. Cet exercice n'existe presque plus. Que reste-t-il comme exemple de langage verbal ? Y a-t-il encore des gens capables de prononcer des sermons comme ceux des prêtres d'antan, des discours improvisés comme ceux des maires, des parlementaires qui possédaient leur auditoire, non pas avec leurs idées, mais avec leur verbe imposant. Quand une personnalité avait bien possédé sa foule, chaque auditeur avait la garantie d'une confiance absolue en cet orateur sans même se souvenir de ce qu'il avait dit.

Les orateurs encore présents pour donner l'exemple sont les journalistes de la télévision et de la radio. Parlent-ils toujours correctement ? Nous avons souvent à leur reprocher de supprimer les liaisons. Ainsi créent-ils des hiatus qui ont pourtant été supprimés avec le *l* et le *t* euphoniques. Si l'on sortait (à la place de *si on sortait*). Va-t-il venir ?

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 47

Il est fréquent d'entendre avec les chiffres : « *800 *houvriers* seront au chômage. » « *20 *henfants* ont participé à... » Les liaisons manquantes avec les euros apportent de nouveaux hiatus. Nous disions autrefois : Pour la valeur de 100 écus (técus). Nous entendons aujourd'hui «*100 *heuros* » à la place de 100 teuros.

Au fur et à mesure que nous entendons mal parler, notre langage se déforme et copie celui qui nous entoure, nous possède contre notre gré.

La lecture à voix haute serait bien à reprendre dans les écoles, mais il est possible que les enseignants d'aujourd'hui ne l'aient jamais connue.

Attention à ce que nous disons et à ce que nous entendons !

Michel-Angelbert Legendre

Les liaisons dangereuses

Des amis étrangers m'interrogent sur de nouvelles manies qui rendent difficile la compréhension de notre langue.
Citons les *e* muets qui ne devraient pas exister, et pour cause, mais surgissent pourtant où on les attend le moins ; n'évoquons que pour mémoire, tant la faute est fréquente, la « Presse qui s'en était fait*eu* largement l'écho » ou encore « le par*queu* des Princes ».
Et pourquoi systématiquement vouloir faire sonner des consonnes muettes, pire encore les isoler du mot qu'elles terminent par un soupir à la mode d'un ancien président ?

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 48

Prenons aussi l'exemple de la défunte liaison avec notre monnaie européenne désormais prononcée avec un *h*. Vingt et cent n'ont plus de pluriel, et s'il leur arrive d'en avoir, c'est trop souvent à tort. Si vous espérez être compris, ne dites pas « quatre-vingts euros » en liant le *s* et le *e*. Votre interlocuteur se demanderait ce que Zorro vient faire dans la transaction. Et si votre achat n'est que de vingt euros, surtout pas de liaison non plus !

Parmi d'autres liaisons étonnantes, si vous évoquez une foule, n'hésitez pas à parler de « *dix mille z'émeutiers* » ou, comme entendu d'un responsable d'université à la rentrée, de « *plus de deux mille z'étudiants* ».

Dans la même veine, de zélés spécialistes de la liaison n'hésitent pas à nous proposer « *des objectifs très peu z'ambitieux* », des « *super z'idées* » ou d'accabler « *un pseudo t'innocent* ».

Si l'euphonie invite à d'harmonieuses liaisons, d'autres sont cacophoniques ou ridicules. Passons sur le « *partout'ailleurs* » quotidien de la météo. Mais que des sauveteurs se penchent, lors d'une noyade, sur le « *parapet'en vain* » me laisse « *pantois'aussi* », comme la chance que nous aurons d'avoir « *bientôt'accès* » à telle maison d'écrivain ou la recommandation de réserver dès « *maintenant'auprès* » de Radio X des places pour...

Sommes-nous retombés en enfance, au temps où de bons maîtres aidaient les plus mauvais en dictée par la prononciation accentuée des lettres à ne pas oublier ?

Qu'au moins ces liaisons soient correctes, et sonnent agréablement à nos oreilles !

Maurice Véret

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 49

À nous d'agir

La loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite « loi Hamon », modifie sensiblement la loi du 4 août 1994, relative à la langue française, dite « loi Toubon ».
L'article 107 de ce texte abroge l'article 18 de la loi de 1994 qui lie l'action des associations à un procès-verbal d'infraction dressé par une autorité habilitée. Et nous avions noté, ces dernières années, une sensible diminution du zèle de ces autorités habilitées à rédiger des procès-verbaux...

La modification permettra aux associations d'exercer librement leur action en constatant elles-mêmes les infractions.
Mais cela implique une grande rigueur de constitution des dossiers. Il faudra fournir des photographies, des emballages, des captures d'écran, etc. Il sera nécessaire également de documenter précisément les circonstances du constat : lieu, date, support, nombre d'articles ou infractions, etc.
L'association Le Droit de comprendre est prête à assurer son rôle de conseil et d'exploitation des constats. Alimentons-la !

Cette ouverture constitue une chance pour l'action que nous menons afin de maintenir le français comme « langue de l'enseignement, du travail, des échanges et du service public » comme l'indique l'article premier de la loi Toubon. Mais il dépendra aussi de notre mobilisation et de notre rigueur pour que cette loi retrouve son efficacité.

Marceau Déchamps

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 50

Les pourvoyeurs de mots

Texte fondateur de la Ve République, la Constitution du 4 octobre 1958 spécifie dans son article 2 : « La langue de la République est le français. » Qu'en est-il dans les faits ? Ce décalage entre préconisation et usage est particulièrement marquant sur l'internet. Bien que certains termes aient fait l'objet de décrets et aient paru au *Journal officiel* en France ou, encore, aient été préconisés par l'Office de la langue française au Québec, les internautes semblent privilégier la terminologie anglophone. Ainsi en est-il, par exemple, pour « *smiley* » (sourire), dont le terme préconisé en France est « frimousse », lequel a fait l'objet d'une parution au *Journal officiel*[1].

La créativité préside à l'innovation linguistique sur l'internet avec ce nouveau langage qui se structure autour de modes expressifs avec des dialogues qui s'engagent sur la base d'une langue construite sur les rébus, les apocopes, les aphérèses et qui, parfois, use de formes poétiques proches du calligramme. Certains internautes s'investissent alors d'un rôle de taxinomiste et de lexicologue en créant des dictionnaires en ligne. Dans ces derniers, il est proposé des listes de termes nouveaux ou déjà en usage sur la toile, ou encore des néologismes suggérés par certains internautes.

Pour ne citer que quelques sommes lexicales mises en ligne, nous trouvons le *Dictionnaire de l'informatique et d'Internet* (*www.dicofr.com*) qui propose plus de 4 000 entrées. *Dicorama* « est un annuaire répertoriant 1 171 dictionnaires disponibles sur Internet et plus de 250 traducteurs automatiques vous permettant de faire gratuitement des traductions dans plus de 40 langues »[2]. Relevant tout à la fois de l'amateurisme et du savoir-faire en ce qui concerne certains internautes, les lexiques sur Internet peuvent aussi être créatifs. Ainsi en est-il de ce dictionnaire, dit « collaboratif », *Le Jargon français*, créé sur le modèle de l'encyclopédie *Wikipédia*, qui est « un projet d'encyclopédie collective établie sur Internet, universelle, multilingue et fonctionnant sur le principe du wiki.

Wikipédia a pour objectif d'offrir un contenu librement réutilisable, objectif et vérifiable, que chacun peut modifier et améliorer » ; il y est mis en ligne des articles, des définitions, apports pour lesquels chaque internaute s'attribue le rôle de néologue et de lexicologue. Nous trouvons des néologismes tels qu' « alphabarre » qui signifie : « Nom féminin. [web]. Barre horizontale listant les lettres de l'alphabet derrière lesquelles on trouve des liens pointant vers des sous-ensembles d'un ensemble plus vaste, chaque sous-ensemble réunissant les éléments dont le nom commence par une même lettre de l'alphabet. »[3]

L'attribution de rôles normalement dévolus aux autorités officielles est donc bien une spécificité de la communauté des internautes. Le site intitulé *Dico du Net* précise en entrée en matière : « Créé par des internautes volontaires, notre dictionnaire vous offre la possibilité de proposer la définition d'une expression, d'un mot ou d'un sigle. Celle-ci est ensuite soumise à des experts pour approbation. Si elle est retenue, elle est publiée. » Nous découvrons le terme « vortail » qui est un « mot-valise issu de la contraction de *vertical* et de *portail*. Il s'agit d'un portail spécialisé dans un domaine particulier dit *vertical* (ex. : bourse, informatique, automobile), contrairement au portail qui reprend des sites plus généralistes ». Le terme anglais approchant *vortal* a pour synonyme *vertical portal* que l'Office québécois de la langue française[4] a traduit par « portail vertical », c'est-à-dire « portail spécialisé qui regroupe l'information et les ressources relatives à un secteur d'activités ou à une profession ». Cet organisme affiche la note suivante : « Le terme *vortail* est un mot-valise issu de la contraction des mots *Vertical* et *pORTAIL*. Le terme *vertail* (formé à partir de *VERTical* et *portAIL*), peu attesté, n'a pas été retenu ».

À propos de ce phénomène, Serge Proulx[5] souligne que « la deuxième modalité de communication avec Internet met en valeur la

1. *JO* du 16 mars1999.
2. http://www.dicorama.com/.
3. http://jargonf.org/wiki/alphabarre.
4. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8872150.
5. *La révolution internet en question*, (Montréal, Québec, p. 38).

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 52

facilité avec laquelle un internaute même novice, et par ailleurs socialement anonyme, peut publier à l'échelle de la planète une page personnelle ». Il s'agit bien ici du rôle social même des usagers de l'internet qui est redéfini. Les dictionnaires officiels comme le *Dictionnaire de l'Académie française* dont les entrées sont attestées et qui ont fait l'objet de parution au *Journal officiel* ou encore le *TLFi* (*Trésor de la langue française informatisé*) sont en concurrence avec des propositions dictionnairiques offertes par des personnes privées ou des organisations qui ne sont pas habilitées, normalement, à proposer ce type de service.

Cette petite approche lexicologique nous permet de constater qu'entre norme et usage il n'y a pas forcément adéquation. Il semblerait que la langue anglaise soit perçue par les usagers comme celle de la technologie. Ce phénomène est renforcé par des structures officielles, tels certains organismes bancaires qui, par l'utilisation de la terminologie en langue anglaise, en légitiment l'usage. Ainsi, le locuteur va tenir compte des usages lexicaux mis en place par des organisations dont le statut n'est pas celui de taxinomiste ni de néologue, mais qui en jouent le rôle. La diffusion de termes impropres va donc être transmise, non par le biais de structures dont la fonction est autre, mais par celui du statut qu'ils se sont attribué (organismes référents) et qui vont alors avoir autorité dans un domaine qui n'est pas le leur. Cette ambiguïté naît donc de la confusion des rôles et des statuts. L'Académie française a, certes, un rôle prescriptif, mais au niveau de sa représentation elle reste une entité éloignée du locuteur : elle n'appartient pas à ses univers proches. Les organismes bancaires, tout comme les journaux, sont des objets appréhendés de manière usuelle. Le décalage constaté entre norme et usage ne serait-il pas lié à la distance réelle ou à celle que l'on peut en avoir sur Internet par exemple, laquelle inscrit les différents univers du locuteur entre intimité et quasi-inaccessibilité ?

Marcienne Martin

Une persévérance qui paye

L'un des membres du forum sur Internet consacré à la langue française, dont notre ami Jacques Pépin est administrateur, a lancé sur une encyclopédie en ligne une mise en garde qui s'est révélée efficace. En voici un résumé.

Je me suis aperçu que la tournure *suite à* figurait dans le dictionnaire du site dans le sens de à la suite de, sans référence sérieuse. J'ai donc ajouté un avertissement mentionnant que la tournure est critiquée par l'Académie française, l'Office québécois de la langue française, la Mission linguistique francophone, et le dictionnaire Bordas des *Pièges et difficultés de la langue française*. *Suite à* apparaît 52 millions de fois par une recherche Google (au moins une fois sur deux dans le sens de « à la suite de », en faisant un rapide sondage). En approfondissant la question, je me rends compte que « suite à » commence à phagocyter plusieurs locutions bien ancrées : après (après un long..., après de nombreux...) ; grâce à : en cas de relation de cause à effet avec un résultat bénéfique (grâce aux conseils...) ; faute de : en cas de manque (d'argent, de place...) ; compte tenu de ; pour : *perdre un procès suite à*... et ainsi de suite, la liste est longue. Je vois par exemple des absurdités du type : « *Suite à la situation politique tendue entre les deux pays* », qu'on peut exprimer plus simplement : « à cause des tensions politiques entre les deux pays ».

Nombre de contributeurs me remercient pour mes corrections. Malheureusement, un administrateur, importuné par ces modifications, les critique systématiquement en parlant de lourdeurs.

4 décembre : Je suis intervenu dans le forum de Wikipédia, et j'ai réussi à obtenir un consensus sur le fait que cette locution est du mauvais français et doit être évitée. Je peux donc maintenant faire des corrections librement dans l'encyclopédie. J'ajoute que mes corrections concernent aussi d'autres fautes courantes de français critiquées par l'Académie française dans la rubrique « Dire, ne pas dire », telles que *en charge de, au final, au plan, en termes de*... ainsi que quelques autres et certains anglicismes.

Didier Pautard

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 54

Le français bafoué

Un certain nombre de Français ou d'organisations françaises prétendent utiliser l'anglais au lieu du français sans toujours laisser la place réglementaire à ce dernier.
Trois raisons.

1. Le défaitisme

Partant du principe que l'anglais est devenu une langue universelle, il convient, selon les défaitistes, de préparer l'avenir en abandonnant tout combat pour la sauvegarde du français.

- **Remarque 1** : ce défaitisme se nourrit lui-même d'une situation qu'il contribue à entretenir. Il fait partie de la mode bien française de repentance et de pessimisme permanents qui, hélas, fleurit dans notre pays.
  N'est-il pas d'ailleurs surprenant de constater que c'est hors de France que se font jour maintenant les meilleures résistances à cet envahissement de l'anglais ?
  Je pense à l'Afrique francophone, qui se tient beaucoup mieux que nous ; je pense aussi au Canada, qui se bat d'arrache-pied ; je pense à bien d'autres pays dont des élites veulent conserver l'usage du français (François Cheng originaire de Chine, feu Hamadou Ampaté-Bâ en Afrique subsaharienne), voire acquérir la nationalité française comme l'a fait Andreï Makine, notre prix Goncourt 1995, d'origine russe.
- **Remarque 2** : l'exemple du Canada francophone est remarquable car la plupart des Canadiens français parlent anglais et le comprennent, cependant ils s'attachent avec une grande conviction à maintenir l'usage du français dans toute la mesure du possible.
  Un ancien ambassadeur de France au Canada, de retour dans notre pays après de longues années d'absence, a fait part un jour de sa stupéfaction devant les progrès de l'envahissement de l'anglais ici même.

2. Les opportunistes

Je rangerais dans cette catégorie tous ceux pour qui l'anglais « fait » moderne et est un vecteur qui pousse les ventes lorsque les publicités l'utilisent pour promouvoir un produit.
Là encore, les opportunistes justifient leur position par l'effet de leurs propres actions qui renforce ces modes et justifie leurs convictions.

3. Le snobisme

Les élites ou soi-disant élites françaises veulent se distinguer du *vulgum pecus* en montrant qu'elles sont instruites en langue anglaise. Ce snobisme a été un facteur déterminant de nos excès d'anglophonie (manie).

Conclusion

Il apparaît que c'est souvent le mélange de ces trois motifs qui provoque les faits que nous critiquons.
Il faut peut-être aller plus loin, car leur analyse suggère une réponse appropriée à chacun d'eux :

– Face au défaitisme, la communication basée sur le rayonnement encore puissant de notre langue à l'étranger (peut-être même plus qu'en France) devrait redonner confiance à cette catégorie.
– Face aux opportunistes, la réponse est sans doute plus difficile, sauf à les culpabiliser par des campagnes hélas coûteuses, qui ne peuvent être entreprises qu'avec le soutien de la puissance publique. L'argument serait que derrière le langage se profile une domination économique.
– Quant aux snobs, tournons-les en ridicule chaque fois que nous le pouvons.

Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 56

Captcha

Peut-être avez-vous rencontré sur la toile ce mot bizarre, accompagné, ou non, du mot *sécurité*, et suivi d'un petit encadré dans lequel figurent quelques lettres et/ou chiffres déformés qu'il vous faut reproduire dans un encadré voisin.

Pragmatiquement, c'est un test visuel (avec parfois une version audio pour les aveugles) qui permet de vérifier que c'est un être humain et non pas un programme informatique qui utilise le système.

Sémantiquement, c'est un acronyme venant de l'anglais *Completely Automated Public Turing test to tell Computers and Humans Apart*, ou « Test de Turing complètement automatisé afin de distinguer les ordinateurs des humains ». Alan Turing, mathématicien britannique doublé d'un informaticien (1912-1954), a donné son nom au test par lequel un ordinateur pouvait être confondu avec une personne humaine dans une confrontation verbale, et pouvait donc être qualifié d' « intelligent ». Les premières occurrences remontent à 2001.

Un acronyme qui sera difficile à traduire si l'on veut garder l'acronymie en français.

Elisabeth de Lesparda

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 57

Mots croisés de Melchior

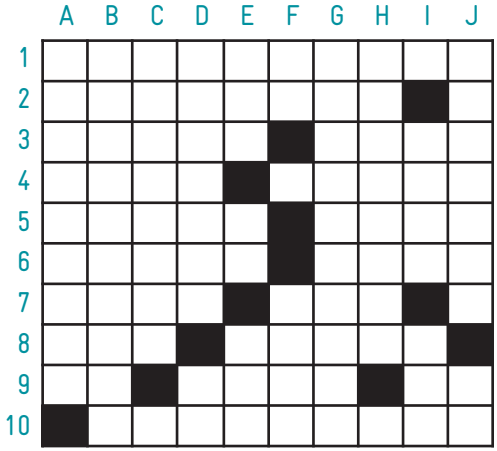

1. Perd sa feuille chaque jour.
2. Recommandés pour leur teneur en calcium.
3. Coule à Nantes.
   Renommée à Dieppe.
4. Partie de la serrure en mauvais état.
   Course élégante.
5. N'est pas basse. Début de l'Orient.
6. Chevalier, héroïque capitaine au régiment d'Auvergne. Donc cher.
7. Ne se sent pas bien.
   Roule à reculons.
8. C'est la fin des nantis !
   Mieux sur l'oreiller que sur l'œil.
9. Pronom personnel.
   Évitons d'en faire ! @ outre-Manche.
10. Des espèces.

A. Ont traversé les Alpes avec Hannibal.
B. Poète bien logé.
C. À faire peur.
D. Belle falaise. Avant le collège.
E. Toujours à l'Ouest. Dans. Occis.
F. Un début d'égalité.
   Fourrure de pantoufle.
G. Reviendra de sa plongée.
H. Concurrent de Platon.
I. Dort bien. Appellation princière.
J. Décapitées. Pronom personnel.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 58

Tableau d'horreurs

– L'État français souhaite encourager la création de jeunes entreprises. Initiative louable. Un label a été créé pour reconnaître les villes qui s'engagent dans cette voie. C'est le label *French Tech*, car il ne saurait y avoir de jeunes et dynamiques entrepreneurs s'exprimant en français. Il faut parler anglais !
La ville d'Annecy, par l'odeur alléchée, a entrepris une campagne de séduction pour obtenir ce label. Elle emploie bien entendu également l'anglais et fait campagne avec le slogan « *Annecy wants French Tech* ».

Le maire Jean-Luc Rigaut n'hésite pas à payer de sa personne, avec le soutien de Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale, pour appuyer cette campagne en brandissant la main en carton portant le slogan en anglais. Il est regrettable que des élus de ce niveau oublient en l'occurrence les devoirs qui sont les leurs en matière de respect et de promotion de notre langue nationale.

WE ARE HAPPY FROM BRISON SAINT INNOCENT
Une autre façon de découvrir notre commune

– La délégation DLF des Pays de Savoie nous a fait découvrir une vidéo enregistrée à Brison-Saint-Innocent (Savoie) qui est censée vanter les charmes de cette bourgade de deux mille habitants. On y voit différents personnages, habitants sans doute de cette ville, gesticuler au rythme d'une chanson américaine « *Happy* ». Le titre et le générique de fin sont clairs quant au choix linguistique des édiles de cette commune : « *We are happy à Brison-Saint-Innocent* » ! Et nous, nous sommes bien tristes de constater, comme le dit la délégation des Pays de Savoie, « l'affligeante dérive des Français vers une américanisation cul-cul et vide de sens ».

– Un « nouveau » concept semble se développer pour faciliter différents apprentissages. Il s'agit du « *serious game* », traduit officiellement (voir France Terme) par « jeu sérieux ». Il est surprenant que l'on découvre maintenant les vertus de l'apprentissage ludique, démarche bien connue depuis longtemps de tous les pédagogues.

imagana LE JEU
1er serious game pour lutter contre l'illettrisme

Mais en lui donnant un nom anglais, on en fait un produit révolutionnaire, que les communicants de tout poil s'empressent de mettre en avant pour vendre leurs services.
C'est ce que fait la société Formagraph en proposant le jeu Imagana, destiné à lutter contre l'illettrisme. Au passage, on notera l'incohérence qui consiste à employer l'anglais pour désigner une méthode destinée à mieux maîtriser le français...

Marceau Déchamps

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 59

Tableau d'honneur

– L'association de consommateurs Consommation, Logement et Cadre de vie (CLCV) a indiqué sur son site, en novembre 2014, qu'elle avait décidé d'attaquer le distributeur de programmes de télévision Netflix. La CLCV précise qu'elle tient « à marquer un coup d'arrêt à une dérive potentielle qui voudrait que, petit à petit, le consommateur français soit renvoyé vers des clauses rédigées en anglais dans un bureau de la Silicon Valley ». Nous applaudissons cette action qui rejoint celles que nous menons à travers l'association Le Droit de comprendre. Nous allons examiner la possibilité de nous joindre à la CLCV dans cette action en application de la loi du 4 août 1994. Elle bénéficie dès maintenant de tous nos encouragements.

– À quelques semaines d'intervalle, la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, et le président de la République, François Hollande, ont fait des déclarations qui nous remplissent d'aise.
La ministre avait déclaré le 13 janvier : « La citoyenneté à l'école, c'est contribuer au sentiment d'appartenance à la communauté nationale, qui passe d'abord par notre langue commune, le français. » Le président déclara lors de sa conférence de presse du 5 février qu'il fallait « un renforcement de l'apprentissage du français dès la maternelle ». Que ces déclarations sont chargées d'espoir ! Va-t-on enfin faire de l'apprentissage de la langue française une priorité ? Va-t-on retrouver les heures d'enseignement détournées au profit d'activités dites d'éveil ? Va-t-on cesser de nous rebattre les oreilles avec l'apprentissage des langues étrangères (lire l'anglais) dès la maternelle ?
Il nous reste à espérer que ces déclarations sont bien la manifestation d'une nouvelle ligne politique qui sera fermement appliquée.

– Sans pouvoir nommer les auteurs et tous les citer, il faut saluer ici les actions menées par nos adhérents qui, à titre individuel ou au sein d'une délégation, réagissent contre les atteintes à la langue française. Chaque trimestre, nous recevons des copies de ces messages ou de ces lettres de rappel, de protestation, d'indignation. Elles sont un stimulant pour ceux qui sont engagés dans le même combat. Elles alimentent souvent la rubrique des Tableaux d'honneur ou d'horreurs, mais surtout, elles interpellent les fauteurs. Il ne faut pas minimiser l'impact de ces interventions, elles agissent toujours. Naturellement, plus elles seront nombreuses, plus elles seront efficaces. Bravo donc à tous ceux qui prennent la plume ou le clavier pour réagir. DLF vous en est reconnaissante.

Marceau Déchamps

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 60

Le français pour Frédéric Pommier

© Madly Podevin

Invité d'honneur de notre déjeuner d'hiver (voir p. II), le journaliste Frédéric Pommier traque avec humour depuis des années les tics et travers langagiers qui fleurissent dans tous les médias et, peu à peu, chez (presque) chacun d'entre nous. C'est la « *matière à rire et à sourire* » de trois de ses ouvrages et notamment de *L'assassin court toujours et autres expressions insoutenables* (Seuil et France Inter, 2014, 256 p., 15 €), dont voici trois extraits.

Que l'on dise aujourd'hui : « Une bonne dégustation ! » à la place de : « Bon appétit ! » n'est franchement pas très grave. Que l'on demande aux chanteurs d'avoir une « signature vocale » plutôt qu'une belle voix n'est pas très grave non plus. Et si les footballeurs ont comme seule stratégie de « prendre les matchs les uns après les autres », tant pis pour eux, c'est leur problème !

En revanche, lorsqu'on entend que, « l'un dans l'autre », notre monde mériterait « plus de transparence » et qu'il est nettement moins facile de réussir à « faire son deuil » que de « nager dans le bonheur », ça invite à la réflexion... (« Avant-propos », p. 8.)

* * *
* *

« Ça y est, j'ai l'argent ! » Voilà ce que dit un voleur quand il réussit le casse du siècle. Ensuite, il enlève sa cagoule et il prend ses jambes à son cou pour ne pas se faire attraper. Un voleur n'a jamais envie de se faire

attraper. Ni par la police, ni par la justice, ni par ceux qu'il a volés. Sinon, il doit rendre des comptes. Rendre ce qu'il a volé. Et puis il risque la prison, à l'instar de tous ceux qui contreviennent à la loi ; ceux qui agressent – les agresseurs –, ou ceux qui tuent – les assassins. Eux aussi, la plupart du temps, prennent leurs jambes à leur cou juste après leurs méfaits. Et d'eux aussi, comme des voleurs, tant qu'ils ne se font pas arrêter, on dit qu'ils « courent toujours ».

Toutes les semaines, on entend la formule dans les journaux : « l'assassin court toujours », « l'agresseur court toujours », « le voleur court toujours ». [...] Ces gens-là sont de grands athlètes. Plus forts que les plus forts des sprinteurs et des marathoniens ! Il arrive, en effet, qu'ils courent très, très longtemps. Pendant des années, voire des siècles. Il faut donc de bonnes jambes, mais aussi de l'endurance quand on commet un délit ! (« L'assassin court toujours », p. 9.)

* * *
* *

L'autre jour, j'ai reçu un coup de fil d'une fille qui, sans même me laisser le temps de dire : « Allô, bonjour », m'a demandé : « T'es où ? » du coup, j'ai répondu : « T'es qui ? » (« Entre la vie et la mort », p. 112.)

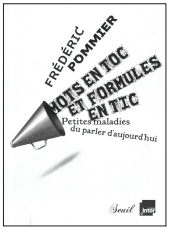

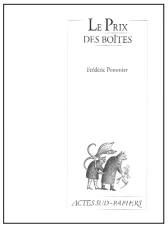

Frédéric Pommier, né en 1975. Journaliste. Études de philosophie et École de journalisme et de communication de Marseille.
Carrière : présentateur du journal de France Musique (2000 - 2001). À France Inter depuis 2002 : reporteur au service politique ; présentateur de la revue de presse ; chroniqueur pour les émissions « Esprit critique », « Et pourtant elle tourne », et « Comme on nous parle ». Présentateur du journal de la culture *Pop-corner* ; nouvelles chroniques : « Les amants du boulevard » et « La poésie du jeudi ». Producteur du feuilleton *18 bis, boulevard Hache-Cœur*. Présentateur de l'éphéméride du 7/9. Depuis septembre 2014, présentateur de la revue de presse du week-end.
Publications : *Mots en toc et formules en tic : petites maladies du parler d'aujourd'hui* (2010) ; *Paroles, paroles : formules de nos politiques* (2012) ; *Le Prix des boîtes* [pièce de théâtre] *(2013) ; L'assassin court toujours et autres expressions insoutenables* (2014).

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 62

Nouvelles publications

N'ayons pas honte d'être nuls

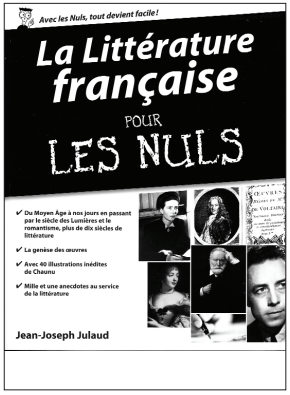

Avec Jean-Joseph Julaud, on n'a pas honte d'être nul, tant c'est un bonheur de feuilleter ce gros volume noir et jaune* tout sauf rébarbatif, dix siècles de littérature, avec encadrés, illustrations, anecdotes, tableaux récapitulatifs et même, pour ceux qui commencent par la fin, dix incipit de romans pour mettre à l'épreuve nos connaissances (les réponses sont fournies en fin de chapitre si on a oublié le début de *La Chartreuse de Parme* ou des *Mémoires d'outre-tombe*).

Mais comment s'y prendre pour attaquer ce monument ? Méthode très studieuse pour celui qui se croit vraiment nul : étudier chaque chapitre chronologiquement, se plonger d'abord dans le Moyen Âge, découvrir que c'est très abordable et souvent exaltant ; traverser le XVIe siècle, décider de lire Montaigne, puis se plonger dans les délices de la pensée classique, s'arrêter longuement au siècle des Lumières et continuer ainsi jusqu'au XXIe siècle. Entreprise de longue haleine, ardue mais enthousiasmante.

Cependant, ce n'est pas le but de l'auteur, qui ne cherche pas à impressionner le lecteur sous une masse d'érudition, et le traite plutôt comme un invité auquel il offre une promenade pleine de découvertes et de poésie.

Au fil des pages, on relit avec délice quelques vers de Racine, on revoit les morales de La Fontaine et on revisite Victor Hugo, une mine pour les dissertations ; ainsi, cette phrase à méditer extraite des *Contemplations* : « *Les mots sont les passants mystérieux de l'âme* ».

---

* Éditions First, « Pour les Nuls », réédition 2014, 778 p., 22,95 €.

Et pourquoi ne pas s'arrêter chez un auteur admiré mais redouté pour son hermétisme, Mallarmé ? Oui, un poème et le commentaire qui suit rassurent. Nous pouvons nous laisser aller à la magie du verbe. Le continent proustien sera abordé avec sérénité, car on y trouve quelques clés de lecture pour affronter la cathédrale du Temps et les 200 personnages qui la traversent. Et, à partir de là, on aura envie de s'immerger dans l'œuvre elle-même.

Car la présentation des auteurs et des œuvres dans cette somme de la littérature française est composée avec un ingrédient rare : un fluide magique qui conduit le lecteur à se sentir très vite affamé de lecture. Jean-Joseph Julaud nous présente des plats délectables que nous désirons déguster très vite. Par exemple, les retrouvailles avec un vieil ami, le Jean-Christophe de Romain Rolland, les deux frères Thibault et leur époque pas si lointaine. Et aussi Gide et *Les Nourritures terrestres* dont nous ressentons l'impérieux besoin, Camus dont *L'Étranger* ne cesse de nous questionner. Julien Gracq, avec *Le Rivage des Syrtes*, nous introduit à notre siècle avec une ville mystérieuse, Orsenna. Énigme des noms propres, *Orsenna* deviendra le pseudonyme choisi plus tard par l'écrivain Erik Arnoult, déjà un classique, qui nous conduit à son tour dans son territoire où habitent Les Chevaliers du subjonctif, où les Accents se révoltent...

Notre encore jeune XXIe siècle invite à une frénésie de lecture, sans la moindre directive autoritaire. Nous ne sommes pas sous l'œil sévère du maître d'école, la littérature est variée dans ses formes, « *il faut faire confiance aux nouveaux talents* », les romans à très grand tirage, c'est « *une autre idée de la lecture* ».

Parcourons alors les rayons de la librairie, par ordre alphabétique, certains auteurs sont « *indispensables* », en passant, Alice Ferney, « *féminité, maternité* », lit-on avec *Cherchez la femme*. Jean-Christophe Rufin et son tour du monde à la fois historique et contemporain, d'Henri II tentant la conquête du Brésil au surgissement d'Al Qaida. Tous nos écrivains figurent ici, sans oublier ceux de la francophonie. À nous maintenant d'aborder en toute liberté, de dévorer avec bonheur ces auteurs que Jean-Joseph Julaud nous a présentés avec élégance et amour.

Monika Romani

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 64

Nouvelles publications *(suite)*

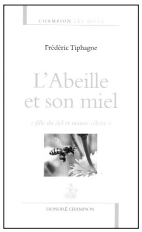

L'ABEILLE ET SON MIEL, de Frédéric Tiphagne

Honoré Champion, « Champion les mots », nombreuses illustrations, 2014, 138 p., 9,90 €

Notre ami Jean Pruvost a su trouver l'auteur le plus apte à nous présenter cette « fille du ciel », généreuse en « manne céleste » qu'est l'abeille, honorée par Napoléon, chantée par Maeterlinck. Jamais vous n'auriez imaginé en apprendre tant sur elle, du chapitre I, « Butinage étymologique », au chapitre VII, « L'abeille et son miel retrouvés ». Mais butinons simplement dans le chapitre V, « Un essaim de proverbes, dictons, expressions, une ruchée de citations » : « *Mieux vaut une seule mouche à miel que cent bourdons sans miel.* » – « *Quand il pleut en août, il pleut miel et bon moût.* » – « *Une parole emmiellée.* » – « *Lécher le miel sur l'épine.* » – « *Dans la lumière vermeille / Bourdonne un essaim joyeux, / Aux fleurs des sillons l'abeille / Prend son miel délicieux.* » (H. Murger, 1861.) Et puis, ce définitif : « *Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. Plus de pollinisation, plus d'herbe, plus d'animaux, plus d'hommes.* » De qui ?[1] Index. Bibliographie. Nicole Vallée

1. Albert Einstein [citation apocryphe].

APRÈS MOI, LE DÉLUGE. PETIT DICTIONNAIRE D'EXPRESSIONS BIBLIQUES, d'Agnès Pierron

Éditions du Cerf, 2014, 322 p., 14 €

Cette première citation, vous la connaissez, vous l'avez sûrement utilisée. Mais l'auteur nous en fait découvrir beaucoup d'autres, d'un usage moins courant. Nous avons naturellement droit à leur histoire, donc à une foule d'anecdotes. Nous allons aussi trouver de nombreux mots familiers dont les relations avec la Bible sont rien moins qu'évidentes. Par exemple, *abomination* (de la désolation) ; *baptême* (du grec « immersion ») ; *charisme* (du grec, « don gracieux ») ; *exode* (la sortie d'Égypte des Hébreux) ; *pinacle* (le faîte du Temple de Jérusalem) ; *vaches* (grasses et maigres)... Et les petites énigmes que vous aimez tant. Que signifie : *l'empreinte de l'ange* ?[1] *Mané Thécel, Pharès*[2] ? *Comme un grain de sénevé*[3] ? *Dire des patenôtres*[4] ? Index. N. V.

1. Le dessus de la lèvre supérieure. 2. Compté, pesé, divisé. 3. Comparaison liée à une chose amenée à croître. 4. Marmonner machinalement une prière (des *Pater Noster*).

LA LANGUE FRANCAISE CHEF-D'ŒUVRE EN PÉRIL, de Paul-André Maur

Via Romana, 2014, 152 p., 16 €

Paul-André Maur, qui a déjà, chez le même éditeur, publié *Main basse sur la langue française*, revient sur un sujet qui lui est cher. Notre langue est menacée. Mais comment ? Cet ouvrage particulièrement dense est un diagnostic. L'auteur le prononce avec franchise. Les Québécois diraient : « *Il ne dit pas les choses à travers son chapeau !* » Les causes de la dégradation du français sont multiples : elles s'appellent « *subversion du langage* », « *avilissement des messages publicitaires* », « *invasion du vocabulaire importé* », élèves privés de formation classique, révolution dans l'Église et éradication du latin dans les séminaires, enseignants non plus chargés de la transmission du savoir, mais de normes sociales, pour aboutir à « *une éducation de la liberté* ». Quand une révolution se déclare, c'est

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 65

qu'elle est faite : « *La crise a éclaté en 1968, mais les idéologues étaient depuis longtemps au travail.* » Foin de la discipline de l'effort et des exercices de mémoire ! Snobisme et veulerie ! Inutile de nommer les responsables. Ils sont depuis longtemps connus... Peut-être faudrait-il, s'il n'est pas trop tard, saisir les atouts offerts par la francophonie. Il serait temps que les Français retrouvent l'amour d'eux-mêmes, l'amour et la connaissance de leur langue, indispensables pour en apprendre d'autres. De l'onomastique chinoise aux conventions internationales relatives à l'état civil, cet examen minutieux de notre situation linguistique ne laisse rien au hasard. Jacques Dhaussy

Dans leur excellente collection « Le goût des mots », dirigée par Philippe Delerm, les éditions Points nous proposent, pour 6,70 €, deux études à la fois instructives et fort divertissantes.

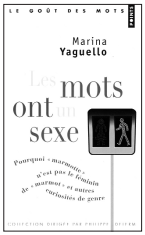

LES MOTS ONT UN SEXE, de Marina Yaguello (188 p.)
Une éminente linguiste se demande si le français ne serait pas machiste. Pourquoi la « vertu » est-elle mérite chez l'homme, tandis que les femmes la perdent ou l'ont petite ? Pourquoi certains mots comme *orateur, syndic, agent*, n'ont-ils pas de féminins ? Pourquoi les suffixes *-asse* et *-esse* s'appliquent-ils péjorativement pour féminiser certains mots : *pouffiasse, bougresse* ? Nos doctes académiciens ont-ils raison de renâcler à accepter *auteure, professeure, ingénieure,* quand *prieure* existe depuis des siècles ? Et quid du «chameau », symbole de la « vacherie » féminine ? Mais assez de misogynie, mes sœurs. Bien des mots et expressions français ne ménagent pas plus nos compagnons : *brute, crapule, bougre d'animal, drôle de zèbre, faire le zouave*... La cause est-elle entendue ? Vingt partout ! Bibliographie et sites internet. N. V.

CHIENNE DE LANGUE FRANÇAISE, de Fabian Bouleau (192 p.)
Que voici une jolie et amoureuse anthologie de certaines étrangetés et bizarreries certaines de notre langue. Pluriels en *s* ou en *x*, ou bien mots invariables ; épithètes avant ou après : *fol espoir, espoir fou* ; *sale histoire, histoire sale* ; quand utiliser *ça* (ou *çà*) et *cela* ? Et les conjugaisons ridicules : *sussiez, amputasse, trébuchâtes* ; quand le *e* est-il muet et quand est-il vigoureusement prononcé ? Et l'ambiguïté des verbes pronominaux : nous nous aimons, l'un l'autre, ou nous-mêmes ? Et notre maladroite numération, notre hallucinant *quatre-vingt-dix* ? Pour tous les goûts et dégoûts il y a. Bref, citation de l'auteur : « *Le français est une langue à lacunes, sans imagination, souvent ridicule, bourgeoise ou bohème, rarement naturelle, aime la complication, est sexiste, bref barjo !* » Bibliographie, sitographie, discographie. N. V.

LES MOTS DE L'ÉPOQUE. 100 TICS, TROUVAILLES ET AUTRES EXTRAVAGANCES DU LANGAGE QUOTIDIEN
de Didier Pourquery
Éditions Autrement - Le Monde, 2014, 224 p., 15 €
Et si nous extravaguions maintenant, car nous ne sommes pas « empêchés », que nous avons le « swag » et que, pour nous, rien n'est « clivant » ? Les gros tics, les mots d'humeur, les gros mots de la politique, ceux des vacances et ceux du bureau, les « à la mode » et ceux qui sont là pour d'autres... *Waouh, J'avoue, Bougisme, Souci (pas de), Grave, Impacter*... La bonne centaine de mots, recueillis par un observateur sagace et plein d'humour, qui les décortique pour notre plus grand plaisir et... gentillesse à l'égard de tous ces bâtards farfelus qui... car ce n'est pas nous qui utilisons ce jargon. Ah mais non ! N. V.

DLF 255:interieur.qxd 11/03/2015 17:44 Page 66

LES EXPRESSIONS LES PLUS EXTRAVAGANTES DE LA LANGUE FRANÇAISE.
de Catherine Mory, illustrations de Tiphaine Desmoulière
Larousse, 2014, 192 p., 12,90 €

Proférer avec le plus grand sérieux des aphorismes, dictons, maximes, plus biscornus les uns que les autres, à la surprise amusée et un brin condescendante de vos interlocuteurs, n'est-il pas source d'une certaine jouissance et d'une jouissance certaine ? Surtout quand c'est le très sérieux et vénérable Monsieur Larousse qui vous invite à extravaguer de la sorte. Il y a près de 200 expressions assorties d'anecdotes : des historiques, des citations d'auteurs plus ou moins célèbres, des comparaisons avec d'autres pays. Êtes-vous vraiment « *fier comme un pou* » ?[1] Comment faire pour « *consoler le café* » du matin ? [2] Il nous arrive d'avoir « *un chat dans la gorge* », à savoir un grumeau. Mais qu'a un Alsacien ? et un Anglais ?[3] À qui doit-on : « *Avaler des couleuvres* », donc accepter les humiliations ?[4] Les charmantes illustrations ajoutent à la cocasserie du texte. Index. N. V.

1. Certes, comme un *pouit*, jeune coq en vieux français. 2. Ajoutez-y un peu de gnôle. 3. Un crapaud, une grenouille. 4. Chateaubriand.

À signaler :

- 365 MOTS DE L'AMOUR ET DE L'AMITIÉ EXPLIQUÉS, de Paul Desalmand et Yves Stalloni (Chêne, 2015, 288 p., 15, 90 €).
- AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE VERBE… ENSUITE VINT L'ORTHOGRAPHE, de Bernard Fripiat (La Librairie Vuibert, 2015, 232 p., 15, 90 €).

* * *

- LA LANGUE FRANÇAISE : UNE ARME D'ÉQUILIBRE DE LA MONDIALISATION, d'Yves Montenay et Damien Soupart (Les Belles Lettres, 2015, 350 p., 25 €).
- LA PONCTUATION EN FRANÇAIS, de Jacques Dürrenmatt (Ophrys, 2015, 128 p., 18 €).
- DONNER DE LA CONFITURE AUX COCHONS, de Jean Maillet (L'Opportun, 2015, 336 p., 7,50 €).
- PETIT DICO DES CHANGEMENTS ORTHOGRAPHIQUES RÉCENTS, de Camille Martinez (Zeugmo éditions, 2015, 144 p., 10 €).
- COMPLÈTEMENT IDIOME, de Maria Grazzini (Omnibus, « Humour », 2015, 208 p., 10 €).
- ORTHOGRAPHE EN POCHE. LES POINTS CLÉS DES PRINCIPALES RÈGLES D'ORTHOGRAPHE POUR ÉCRIRE SANS FAUTES, de Roselyne Kadyss et Aline Nishimata (Gualino - Lextenso éditions, 2014, 48 p., 4,80 €).
- GRAMMAIRE FRANÇAISE DE L'ÉTUDIANT EN 60 FICHES ET QCM, de Frédéric Torterat (Ellipses, « Optimum »,, 2014, 448 p., 21,50 €).
- Aux éditions Larousse, 2014 (288 p., 20,90 €) :
  - LOGOGRIPHES ! LE GRAND LIVRE DES CASSE-TÊTE ET CHAUSSE-TRAPES LEXICAUX, de Daniel Berlion et Yves Lamy ;
  - LOGICOMANIAC ! LE GRAND LIVRE DES DÉFIS LOGIQUES ET MATHÉMATIQUES, de Jack et Florence Guichard.
- LES CHEVEUX-VAPEUR DU COIFFEUR. PETIT PRÉCIS DES MOTS COMMUNS SUBLIMÉS PAR LES ÉCRIVAINS, de Véronique Jacob, illustrations de Marie Assénat (Folio, 2014, 198 p., 7,40 €).
- DICTIONNAIRE ADOS-FRANÇAIS, de Stéphane Ribeiro (Éditions First, 2014, 512 p., 15 €).
- LES MOTS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN, de Gilles Guilleron (Éditions First, 2014, 300 p., 19,95 €).
- LE BLEU. DICTIONNAIRE DE LA COULEUR, MOTS ET EXPRESSIONS D'AUJOURD'HUI, XXE-XXIE, d'Annie Mollard-Desfour, préface de Michel Pastoureau, épilogue de Jean-Michel Maulpoix (CNRS Éditions, 2013, 312 p., 30 €).